

OFIS store Shopping. No limit.

Ordinateur GX 760*
+ Imprimante HP 1515

145.000 FCFA

STOCK LIMITÉ

LibreOffice + Antivirus Microsoft-Offers

01 600 00 00 | Bd Sassou Nguesso, MPILA (En diagonale CFAO)

LA SEMAINE AFRICAINE

65^{ème} année

lasemaineafricaine.net

N° 3752 du Mardi 19 Décembre 2017 - 65^e Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 - CONGO: 500 F. CFA - FRANCE: 1,75 Euro - Tél.: (+ 242) 06.889.98.99 / 05.528.03.94 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

Un Dimanche en paroisse:
Diocèse de Dolisie

Cathédrale
Saint-Paul
de Dolisie



Une vue de la cathédrale Saint Paul de Dolisie (P.9)

Santé

L'OMS met en garde contre la circulation d'une **pénicilline falsifiée** dans la sous-région

(P.6)

Assemblée nationale: séance des questions orales au Gouvernement

FMI: «Le Congo ne peut pas être traité comme un mauvais élève», se défend Clément Mouamba

(P.3)

Marine nationale (FAC)

Le nouveau chef d'Etat-major opte pour la continuité dans l'amélioration

Capitaine de vaisseau René Nganongo.
(P.3)



Ministère de la Culture et des arts

Le CRAN exhorte le Congo à récupérer son patrimoine culturel pillé pendant la colonisation

(P.12)

HILARY HOTEL

Séjournes à Pointe-Noire, à partir de 30.000 F.cfa la chambre

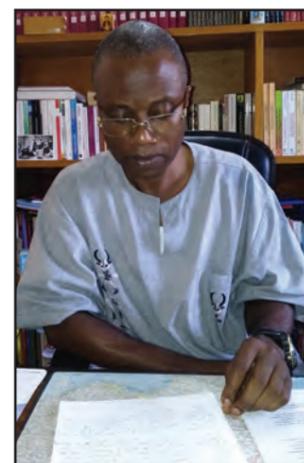
UN BUFFET DE : 5 000 FCFA

Situé à 5 minutes de l'Aéroport international AGOSTINO NETO
05 730 27 21 / 06 648 82 45 / 04 444 24 67

Entretien avec l'Abbé Albert Kimbembe

Les questions d'environnement sont aussi au centre des préoccupations de l'Eglise

(P.4)



Editorial
Vivre

Office Notarial YABBAT-LIBENGUE
Etude de Maître Ghislain Christian YABBAT-LIBENGUE
Notaire à Pointe-Noire

Avenue Charles De Gaulle, immeuble ex-Air Afrique, face hôtel Elais,
Tél.: 06 664.85.64/04 432.52.12.

B.P.: 4821, E-mail : yabbatchristian@yahoo.fr, Pointe-Noire, République du Congo

Société LE FLOCH DEPOLLUTION

Société Anonyme avec Conseil d'Administration au capital de 8.559.540,00 Euros
Immatriculée au RCS de Brest sous le numéro 330 955 865
Siège social: 42 bis, quai de Léon 26.600 Morlaix, France.

Suivant acte reçu en dépôt par Maître G. Christian YABBAT-LIBENGUE, Notaire titulaire d'un office notarial, en date du 22 Novembre 2017, enregistré au domaine des timbres le 23 Novembre 2017, sous le folio 212/10 N° 8224, déposé au rang des minutes de l'Etude, à Pointe-Noire, le conseil d'administration de la société LE FLOCH DEPOLLUTION, a décidé ce qui suit:

-Première décision: Le Conseil d'Administration, après avoir entendu la lecture du rapport du Président sur la Fermeture de la succursale de la société LE FLOCH DEPOLLUTION, en République du Congo, décide d'approuver ledit rapport ;

-Deuxième décision: Le Président du Conseil d'Administration expose que, la durée de vie de la succursale du Congo de la société LE FLOCH DEPOLLUTION, immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de Pointe-Noire en date du 04 Novembre 2015 a expiré.

En conséquence, le Conseil d'Administration, à l'unanimité, décide de la fermeture de la succursale de la société LE FLOCH DEPOLLUTION en République du Congo ;

Troisième décision: Le Conseil d'Administration confère tous pouvoirs au cabinet David Five Consulting, représenté par Madame Reine Blanche SITO, à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales ou autres qu'il y aura lieu.

Dépôt légal: Au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, et inscription au Registre du Commerce et Crédit Mobilier, sous le numéro CG/PNR/15 B 701.

Fait à Pointe-Noire, le 11 Décembre 2017.

**Pour avis,
Maître G. Christian YABBAT-LIBENGUE**

Office Notarial YABBAT-LIBENGUE
Etude de Maître Ghislain Christian YABBAT-LIBENGUE
Notaire à Pointe-Noire

Avenue Charles De Gaulle, immeuble ex-Air Afrique, face hôtel Elais,
Tél.: 06 664.85.64/04 432.52.12.

B.P.: 4821, E-mail : yabbatchristian@yahoo.fr, Pointe-Noire, République du Congo

**EXPERTS COMPTABLES INTERNATIONAUX-MAA,
en sigle EXCI-MAA**

Société à Responsabilités Limitée, Au capital de 5.000.000 F. CFA
Siège social: 1, angle, Avenue Commandant FODE et Benoît GANONGO, immeuble Morija, 2e étage, Pointe- Noire, République du Congo.

Suivant acte reçu en dépôt par Maître G. Christian YABBAT-LIBENGUE, Notaire titulaire d'un office notarial, en date du 22 Novembre 2017, enregistré au domaine des timbres le 23 Novembre 2017, sous le folio 0222/1 N° 0741, déposé au rang des minutes de l'Etude, à Pointe-Noire, il a été décidé de la constitution de la société EXPERTS COMPTABLES INTERNATIONAUX-MAA:

Forme juridique: Société à Responsabilités Limitée ;

Dénomination: EXPERTS COMPTABLES INTERNATIONAUX-MAA, en sigle EXCI-MAA ;

Objet social: la société a pour objet :

-Les activités civiles d'expertise comptable, d'audit et conseil telles que définies par les textes de la CEMAC régissant les professions comptables et fiscales ;

-Le management, l'organisation et l'administration des systèmes de gestion ;

-L'administration et la gestion des ressources humaines ;

-La formation dans le domaine du management, d'organisation et de gestion ;

-La participation directe dans toutes les activités pouvant se rattacher directement ou indirectement activités principales non compatibles avec les métiers de comptables, d'audits et conseils.

Et plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, se rattachant directement à l'objet ci-dessus indiqué, et susceptibles d'en favoriser l'extension et le développement ;

Siège social: 1, angle, Avenue Commandant FODE et Benoît GANONGO, immeuble Morija, 2e étage, Pointe-Noire, République du Congo ;

Capital social: Cinq millions (5.000.000) de Francs CFA, divisé en mille (1000) parts de Cinq Mille (5.000) Francs CFA de valeur nominale chacune ;

Gérant: Monsieur Pierre KEMENI ;

Dépôt légal: Au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, et inscription au Registre du Commerce et Crédit Mobilier, sous le numéro CG/PNR/17 B 475.

Fait à Pointe-Noire, le 11 Décembre 2017.

**Pour avis,
Maître G. Christian YABBAT-LIBENGUE.**

Office Notarial YABBAT-LIBENGUE

Etude de Maître Ghislain Christian YABBAT-LIBENGUE

Notaire à Pointe-Noire

Avenue Charles De Gaulle, immeuble ex-Air Afrique, face hôtel Elais,
Tél.: 06 664.85.64/04 432.52.12.

B.P.: 4821, E-mail: yabbatchristian@yahoo.fr, Pointe-Noire, République du Congo

**EXPERTS COMPTABLES INTERNATIONAUX-MAA,
en sigle EXCI-MAA**

Société à Responsabilités Limitée, Au capital de 5.000.000 F. CFA
Siège social: 1, angle, Avenue Commandant FODE et Benoît GANONGO, immeuble Morija, 2e étage, Pointe- Noire, République du Congo.

Suivant acte reçu en dépôt par Maître G. Christian YABBAT-LIBENGUE, Notaire titulaire d'un office notarial, en date du 22 Novembre 2017, enregistré au domaine des timbres le 23 Novembre 2017, sous le folio 0222/1 N° 0741, déposé au rang des minutes de l'Etude, à Pointe-Noire, il a été décidé de la constitution de la société EXPERTS COMPTABLES INTERNATIONAUX-MAA:

Forme juridique: Société à Responsabilités Limitée;

Dénomination: EXPERTS COMPTABLES INTERNATIONAUX-MAA, en sigle EXCI-MAA;

Objet social: la société a pour objet:

- Les activités civiles d'expertise comptable, d'audit et conseil telles que définies par les textes de la CEMAC régissant les professions comptables et fiscales;

- Le management, l'organisation et l'administration des systèmes de gestion;

- L'administration et la gestion des ressources humaines;

- La formation dans le domaine du management, d'organisation et de gestion;

- La participation directe dans toutes les activités pouvant se rattacher directement ou indirectement activités principales non

compatibles avec les métiers de comptables, d'audits et conseils.

Et plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, se rattachant directement à l'objet ci-dessus indiqué, et susceptibles d'en favoriser l'extension et le développement;

Siège social: 1, angle, Avenue Commandant FODE et Benoît GANONGO, immeuble Morija, 2e étage, Pointe-Noire, République du Congo;

Capital social: Cinq millions (5.000.000) de Francs CFA, divisé en mille (1000) parts de Cinq Mille (5.000) Francs CFA de valeur nominale chacune;

Gérant: Monsieur Pierre KEMENI;

Dépôt légal: Au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, et inscription au Registre du Commerce et Crédit Mobilier, sous le numéro CG/PNR/17 B 475.

Fait à Pointe-Noire, le 11 Décembre 2017.

Pour avis,

Maître G. Christian YABBAT-LIBENGUE.

Office Notarial YABBAT-LIBENGUE

Etude de Maître Ghislain Christian YABBAT-LIBENGUE

Notaire à Pointe-Noire

Avenue Charles De Gaulle, immeuble ex-Air Afrique, face hôtel Elais,
Tél.: 06 664.85.64/04 432.52.12.

B.P.: 4821, E-mail : yabbatchristian@yahoo.fr, Pointe-Noire, République du Congo

Société LE FLOCH DEPOLLUTION

Société Anonyme avec Conseil d'Administration au capital de 8.559.540,00 Euros
Immatriculée au RCS de Brest sous le numéro 330 955 865
Siège social: 42 bis, quai de Léon 26.600 Morlaix, France.

Suivant acte reçu en dépôt par Maître G. Christian YABBAT-LIBENGUE, Notaire titulaire d'un office notarial, en date du 22 Novembre 2017, enregistré au domaine des timbres le 23 Novembre 2017, sous le folio 212/10 N° 8224, déposé au rang des minutes de l'Etude, à Pointe-Noire, le conseil d'administration de la société LE FLOCH DEPOLLUTION, a décidé ce qui suit:

- **Première décision:** Le Conseil d'Administration, après avoir entendu la lecture du rapport du Président sur la Fermeture de la succursale de la société LE FLOCH DEPOLLUTION, en République du Congo, décide d'approuver ledit rapport;

- **Deuxième décision:** Le Président du Conseil d'Administration expose que, la durée de vie de la succursale du Congo de la société LE FLOCH DEPOLLUTION, immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de Pointe-Noire en date du 04 Novembre

2015 a expiré.

En conséquence, le Conseil d'Administration, à l'unanimité, décide de la fermeture de la succursale de la société LE FLOCH DEPOLLUTION en République du Congo;

Troisième décision: Le Conseil d'Administration confère tous pouvoirs au cabinet David Five Consulting, représenté par Madame Reine Blanche SITO, à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales ou autres qu'il y aura lieu.

Dépôt légal: Au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, et inscription au Registre du Commerce et Crédit Mobilier, sous le numéro CG/PNR/15 B 701.

Fait à Pointe-Noire, le 11 Décembre 2017.

**Pour avis,
Maître G. Christian YABBAT-LIBENGUE**

Assemblée nationale: séance des questions orales au Gouvernement

FMI: «Le Congo ne peut pas être traité comme un mauvais élève», se défend Clément Mouamba

Une séance plénière de questions orales avec débats au Gouvernement s'est tenue à l'Assemblée nationale vendredi 15 décembre 2017, dans le cadre de la première session budgétaire de la quatorzième législature. Elle était consacrée, essentiellement, aux questions d'électricité, notamment la révision du barrage hydroélectrique de Moukoulou, les érosions à Brazzaville, la grève à l'Université Marien Ngouabi, la crise du Pool, le CHU-B, les mesures prises par le Gouvernement pour juguler la crise et, enfin, les négociations avec le FMI. C'était sous la direction de son président, Isidore Mvouba. Le Gouvernement était conduit par le Premier ministre, Clément Mouamba.



Clément Mouamba.

Préoccupations des députés

En réalité, 105 questions étaient déposées au bureau de l'Assemblée nationale. Mais 44 seulement ont été retenues, dont deux questions de l'opposition. Une censure qu'a dénoncée, d'entrée de jeu, Pascal Tsaty-Mabiala de l'UPADS (Union panafricaine pour la démocratie sociale). Les débats ont été pointus. C'était, comme qui dirait, le moment de faire rendre gorge au Gouvernement. Jean-Claude Ibovi (président du MDP, majorité) a voulu savoir si en acceptant de négocier avec le FMI, le Gouvernement a pris acte de ne pas pouvoir s'ajuster par lui-même.

Le député Ulrich Ngoma Mboukou (PCT) a, quant à lui, interpellé le ministre de l'Enseignement supérieur sur la grève à l'Université Marien Ngouabi, déclenchée depuis le 1er septembre 2017, le niveau des négociations avec le collègue syndical. «A quel moment peut-on parler de l'année blanche?», s'est-il interrogé.

Ancien candidat à l'élection présidentielle de 2016, Michel Mboussi-Nguouari (président du MNLC, opposition républicaine) a manifesté son indignation quant au manque d'attention portée sur le barrage de Moukoulou qui n'a plus jamais été révisé depuis dix ans. «Nous courrons le risque de le perdre», a-t-il prévenu.

Dominique Ondzié (PCT), parlant de l'aménagement des villes du Congo, a commencé par présenter un tableau sombre de celles-ci, comme pour culpabiliser le ministre Jean-Jacques Bouya. «Brazzaville présente aujourd'hui un panorama triste. La route nationale n°2 se dégrade du jour au jour. Quel est la politique du Gouvernement en matière d'aménagement des villes? Nos routes sont soumises à des incessantes réparations qui font penser aux Congolais que leurs travaux ne sont approuvés, une fois pour toutes, par personne», a-t-il affirmé.

Enfonçant le clou, Mme Antoinette Tiele Gambia Olou (députée PCT) a dénoncé le laxisme du Gouvernement face aux érosions qui inquiètent à Brazzaville. Indigné, Francis Clotaire Mouandza Mouyabi, parlant du CHU-B, a fait constater que bon nombre de médecins qui y travaillent, consacrent plus de temps à leurs cabinets privés. «Il n'est pas rare de constater l'absence des médecins

spécialisés dans certaines formations sanitaires quand sont organisées ici et là les campagnes de soins gratuits. Mais, là où le bât blesse, c'est que nous avons l'impression que la participation de nos médecins à ces campagnes organisées par des bons samaritains n'est pas régulée de manière à éviter le dysfonctionnement de leurs services utilisateurs», a-t-il dénoncé.

Par conséquent, le député a donc demandé à la ministre de la Santé, Jacqueline Lydia Mikolo, la politique qu'elle entend engager pour amener l'ensemble de ces médecins à remplir leur part de contrats. Parlant du Programme national de développement (PND), Jérémie Lissouba (UPADS), s'adressant au Premier ministre, a posé la question de savoir «comment est-ce que nous allons réussir en temps de crise là où nous avons échoué par les temps résolument plus favorables?».

Enfin, Pascal Tsaty-Mabiala (UPADS) est revenu sur la crise du Pool. Pour lui, cette question est en train de tomber dans la banalité. «On ne s'en préoccupe plus, malgré quelques initiatives timides et des annonces parfois précipitées, la crise est loin d'être terminée», a-t-il fait remarquer, tout en posant la question de savoir si le Gouvernement avait un plan déterminé et contrôlé de sortie de cette crise.

Réponses du Gouvernement

Dans ses réponses, le Premier ministre a commencé par justifier la présence du FMI au Congo. «Les gaps sont

tellement importants que par nous-mêmes, on ne peut pas. Il nous faut les apports extérieurs. Vous verrez le budget 2018, il ne dépasse pas plus de 1500 milliards de francs CFA. Il y a plus de 900 milliards de gap. Comment allons-nous le financer, si on ne tend pas la main aux créanciers? Le Congo ne peut pas être traité comme un mauvais élève, on parle avec le FMI comme les autres», a-t-il précisé.

A la question des érosions, le Premier ministre a fait savoir qu'il fallait au Gouvernement trouver 20 milliards pour y faire face. «On n'a pas pu les avoir. Dans l'entre-temps, d'autres érosions se sont ajoutées. Ce qu'on peut faire maintenant, c'est d'intervenir pour arrêter ou bloquer là où c'est grave. Pour cela, il faut de la ressource sûre et mobilisable même préalable. Qu'est-ce qu'il faut faire, il faut réfléchir», a-t-il répondu.

Reproquevillé sur la crise pour justifier la grève qui paralyse l'Université Marien Ngouabi, le ministre Bruno Jean Richard Itoua a, néanmoins, rappelé aux députés que le Gouvernement a fait un effort de payer un mois de salaire. «Un deuxième effort du Gouvernement était nécessaire pour que les activités reprennent», a reconnu le ministre qui a toutefois écarté l'hypothèse d'une année blanche.

De son côté, le ministre Serge Blaise Zoniaba a admis l'urgence de procéder à la révision du barrage de Moukoulou. «Si on est arrivé à cette situation, c'est parce que le partage des responsabilités

entre la SNE et l'Etat présente une grosse difficulté. L'Etat propriétaire a donné les biens en concession sans en exiger des rémunérations et sans formellement mettre à la charge de la SNE les opérations de révision et de maintenance des biens concédés», a expliqué le ministre de l'Energie, dans sa réponse qui n'a pas convaincu grand-monde. Surtout pas Jean-Claude Ibovi qui pense qu'en écoutant les réponses données par les ministres, il a pitié du président de la République. «C'est l'occasion, Monsieur le Premier ministre, de nous dire ou en sommes-nous avec les négociations avec le FMI. La situation est grave et chacun vient parler comme si de rien n'était. On est même généreux, on vous reçoit en cumulant cinq mois sans salaires. Dites-nous la situation réelle du pays et les perspectives pour le sortir de la crise!».

Reprenant la parole, le Premier ministre a reconnu que les discussions avec le FMI ont commencé. «Elles sont très dures. Les réformes, on peut les annoncer, mais il faut être capables de les accepter», a-t-il souligné, tout en promettant d'engager des discussions avec les partenaires du monde pétrolier qui prennent 80% de droits de douanes à cause des exonérations. «Sur 1000 milliards attendus par année, nous encaissons, quand ça va bien, 137 milliards, soit 13,5%», a dit Clément Mouamba, qui pense que la dette du Congo «n'est pas soutenable».

Cyr Armel YABBAT-NGO

Marine nationale (FAC)

Le nouveau chef d'Etat-major opte pour la continuité dans l'amélioration

La Marine nationale, une composante des Forces armées congolaises (FAC), a un nouveau Chef d'Etat-major. Il s'agit du capitaine de vaisseau René Nganongo. Il a pris ses fonctions, jeudi 15 décembre 2017, au Grand quartier général des FAC, à Brazzaville, sous les auspices du chef d'Etat-major général des FAC, le général de division Guy-Blanchard Okoi. Anciennement directeur de cabinet du ministre de la Défense nationale, il succède au contre-amiral André Bouagnabéa Moundanza qui a passé 15 ans à ce poste et devient l'attaché de défense du Congo en Chine.

Le capitaine de vaisseau René Nganongo, qui a une connaissance avérée de la Marine nationale, estime qu'elle jouera sa partition pour que le chef d'Etat-major général accomplisse ses contrats opérationnels: «Nous avons

des questions de ressources humaines, la remise en condition opérationnelle, bref le travail quotidien des structures des FAC. Mon rôle sera donc d'améliorer ce que mon prédécesseur aura fait», a-t-il indiqué. Ancien de l'Ecole militaire



Capitaine de vaisseau René Nganongo.

préparatoire des cadets de la Révolution (actuellement

Editorial

Vivre

Il nous faudra ajouter un cran à la ceinture de nos privations. La crise est dure ; elle se durcit. La sortie du tunnel peut-être annoncée, elle mettra du temps à se concrétiser dans l'assiette du citoyen lambda. Car tous les jours, tous les signes annoncent un moins-bien, pas un meilleur de vie. Pas une sagesse revenue sur notre manière de gérer nos ressources, d'user le fruit de leur vente pour le bien de tous, de ne pas donner à voir le mur d'enceinte qui sépare ceux qui ont de ceux qui n'auront jamais. A vrai dire, la réalité dans tous les pays du monde est faite de riches et de pauvres. Mais à défaut d'innover sur la voie des vertus, nous pouvons au moins garantir un ascenseur qui fonctionne au CHU, des routes (pourtant bien faites !) qui ne risquent pas de nous ramener à une case départ avec les érosions que nous regardons s'aggraver, des jeunes sans emploi et surtout sans perspectives, des quartiers sans électricité. Nous devons oser l'originalité dans la crise. Cela demande du courage. Mais gouverner, c'est aussi savoir ouvrir les chemins dans les ronces, à coups de machette. C'est faire dire à l'opinion : «Oui, celui-là seul l'a fait».

C'est vrai que le pays peut se targuer d'avoir accompli des avancées importantes dans les infrastructures. On peut rallier Pointe-Noire à Brazzaville autrement que par le seul train otage de Ntumi. Mais tout est dans le tout. Car dormir affamé à côté d'un stade rutilant ; trembler de fièvre dans un hôpital démuné, c'est pousser le citoyen à l'incompréhension devant les autres générosités éventuelles. C'est faire de lui un éternel ingrat. Vivre en République, dans le vivre-ensemble, suppose le préalable, négligeable peut-être, mais incontournable: vivre.

Albert S. MIANZOUKOUTA

Ecole militaire préparatoire général Leclerc), le capitaine de vaisseau René Nganongo est né le 2 juin 1963 à Inkouélé, dans la sous-préfecture de Gamboma (département des Plateaux). En 1983, il décroche son Baccalauréat série C, à Brazzaville, puis en 1991, son Diplôme d'études universitaires générales (DEUG) en macro-économie de l'Université Marien Ngouabi. Il a suivi de nombreuses formations professionnelles: de 1982 à 1983, cours spécial de l'Ecole navale de Brest en France ; de 1985 à 1986 : Ecole d'application des officiers de la Marine sur le Porte-hélicoptères «Jeanne d'Arc», en 1996, cours d'officier de renseignements militaires à Pretoria, en Afrique du Sud; de la Défense Language Institute, Lackland, au Texas, ainsi que du cours d'Etat-major de marine au Naval Staff College, Newport, Rhode Island, aux Etats-Unis d'Amérique, etc.

Il est aussi diplômé de l'Institut de langue anglaise-DLIEC, aux Etats-Unis, de l'Ecole d'application des officiers de Marine-GEAOM en France, détenteur du diplôme d'officier de marine-option Opérations et sciences-CSEN en France, et en 1993 celui d'officier de renseignement obtenu à Pretoria en Afrique du Sud. Nantie d'une riche expérience professionnelle, le capitaine de

vaisseau René Nganongo a occupé les fonctions d'officier en second sur le patrouilleur P602, à la Base navale 01, Pointe-Noire ; de 1987 à 1991 de Chef de division marine et relations publiques au cabinet du Chef d'Etat-major général des FAC ; de 1993 à 1996 de Chef de section synthèse et évaluation à la Division études et planification de la Direction centrale de la reconnaissance militaire (DCRM) ; en 1997 de Chef de division Bureau organique à la Direction centrale de la reconnaissance militaire (DCRM/Etat-Major général); de 1998 à 1999 d'officier de liaison au Cabinet du ministre à la présidence, chargé de la défense nationale ; de 1999 à 2000 d'attaché à la formation au Cabinet du ministre à la présidence chargé de la défense nationale ; de 2000 à 2002, de Chef d'Etat-major au Centre d'instruction de Makola; en janvier 2003 de Chef de Cabinet du Chef d'Etat-major général des FAC et de 2012 à 2017 celle de directeur de cabinet du ministre de la défense nationale. Fort de son expérience, René Nganongo a, également, participé à plusieurs séminaires et conférences internationales organisés dans de nombreux pays.

Alain-Patrick MASSAMBA

Entretien avec l'Abbé Albert Kimbembe

Les questions d'environnement sont aussi au centre des préoccupations de l'Eglise

La pastorale de l'environnement prend pied dans l'Eglise du Congo. Dans l'archidiocèse de Brazzaville, elle aura une figure et une paroisse de rayonnement: l'Abbé Albert Kimbembé, curé de la paroisse Saint-Michel-de-la Base, définie par Mgr Anatole Milandou comme « la paroisse écologique ». L'Encyclique Laudato Si, du Pape François, semble avoir éveillé l'intérêt des fidèles aux questions écologiques, mais l'Eglise universelle s'y intéresse depuis toujours. Entretien.

***Monsieur l'Abbé, la Pastorale de l'environnement démarre dans l'Archidiocèse, et peut-être au Congo. Qu'est-ce que l'Eglise veut nous faire découvrir précisément ?**

** L'idée initiale de l'Archevêque, c'est que parler de la pastorale pour l'environnement, c'est présenter la vision chrétienne sur ces thèmes. Le binôme Religion et développement, le binôme Religion et écologie sont des thèmes dont la préoccupation ne date pas d'aujourd'hui au sein de notre Eglise. Les papes successifs, le Concile Va-

tican 2 ont toujours porté cette préoccupation. Aujourd'hui, la peur du futur



La dégradation de la situation environnementale interpelle notre Eglise.

de la planète met en jeu ces questions qui portent sur

l'éthique, la responsabilité et le destin de l'humanité. Loin de regarder seulement ce qui se fait au niveau international, puisqu'il y a des grands-messes qui sont organisées ici et là : la COP23 ou le sommet de Paris récemment, montrent comment, au niveau international, ces questions sont prises en compte et suscitent l'intérêt de tous, même si ça et là, chaque nation a sa manière de le prendre en compte. Mais

on sait de façon générale que les Etats sont préoc-

cupés. La dégradation de la situation sociale, économique et environnementale interpelle notre Eglise. Si au niveau de la base on le ressent moins, au niveau des autorités de l'Eglise, la préoccupation est nette. On pourrait se poser la question : pourquoi une pastorale spécifique de l'environnement, alors que nous avons déjà une pastorale dynamique portée par les mouvements? C'est ce que l'action ecclésiale est rendue visible par la pastorale. Il y a la spiritualité, mais il y a aussi la pastorale qui est une dimension de la mission de l'Eglise, y compris dans l'ordre temporel. C'est le champ d'action où l'Eglise doit rendre visible la foi chrétienne.

***Donc, ici, nous sommes dans la pastorale de l'environnement ?**

** De l'environnement et du développement. Ce sont des domaines très vastes qui partent de la Parole de Dieu pour voir comment

l'homme doit prendre en compte son environnement.

***On partira, parce que c'est encore en démarrage ?**

** C'est en démarrage.

Ces questions-là sont restées, même dans notre Eglise, dans les têtes. Ce qui est bien aujourd'hui, c'est qu'on va commencer quelque chose en partant de la base. Parce que beaucoup de fidèles laïcs sont déjà engagés dans des associations ou dans des ministères où ils sont des spécialistes de ces questions-là. Au niveau ecclésial, c'est maintenant que nous aussi nous voulons prendre à bras-le-corps les questions d'environnement et de développement ainsi que leur gestion. Le Patriarche Bartholomée 1er disait que l'environnement, c'est ce qui nous entoure. Alors, comment peut-on ne pas regarder ce qui nous entoure ?

*** Concrètement, comment cela va-t-il se faire**

dans l'Archidiocèse de Brazzaville ?

** Monseigneur a créé cette commission diocésaine pour la pastorale de l'environnement, qui aura un bureau où vont travailler des prêtres comme des laïcs. On va créer des sous-commissions : une pour l'environnement et une pour le développement. J'ai pensé aussi à mettre en place une autre structure qui est le bureau d'études, qui sera chapeauté par la Commission diocésaine de la pastorale de l'environnement et du développement. Une telle structure sera chargée, notamment, de l'évaluation de toute action.

***Et les fidèles suivent, dans cette pastorale qui leur semble nouvelle ?**

** Pour le moment, les fidèles ne suivent pas pour la simple raison qu'ils ne sont pas informés. J'ai demandé à chaque paroisse de me proposer deux noms de personnes compétentes sur ces questions d'environnement et de développement. Une fois la commission mise en place, l'information va se répandre.

Propos recueillis par A.S MIANZOUKOUTA

REMERCIEMENTS

Les familles OTSOA, MATO remercient parents, amis et connaissances qui, par leur assistance multiforme, ont contribué à leur douleur, suite à la mort, le 19 novembre, de leur frère, époux, père et grand-père, Paul OTSOA.

Leurs remerciements s'adressent en particulier à la société AOGC et à son Directeur Général.



IN MEMORIAM



Le 16 décembre 2017 marque les dix ans de la disparition de Mme KWAMA née LOUBASSOU Andrée Désirée Sandrine.

Roger et Cécilia KWAMA, époux et fille de la disparue, remercient tous ceux qui, de près comme de loin, les ont assistés dans la traversée de cette douloureuse épreuve.

A cet effet, une messe aura lieu, dimanche 23 décembre, en l'église Saint François d'Assise.

«Je t'aime dans le temps. Je t'aimerai

jusqu'au bout du temps. Et quand le temps sera écoulé, alors, je t'aurai aimée. Et rien de cet amour, comme rien de ce qui a été, ne pourra jamais être effacé», dixit Jean d'ORMESSON.

Maître Ado Patricia Marlène MATISSA

Notaire

Avenue Félix EBOUE, immeuble «le 5 février 1979»
2e étage gauche Q050/S (Face Ambassade de Russie),
Centre-ville, Boîte Postale: 18, Brazzaville
Tél. Fix: (+242) 05 350.84.05
E-mail: etudematissa@gmail.com

**DISSOLUTION ANTICIPEE
NOMINATION D'UN LIQUIDATEUR
DE LA SOCIETE DENOMMEE GRANULATS
ET BETON DU CONGO**

En sigle: «GBC»

Société Anonyme / Au capital de 10 000 000 F. CFA
Siège social à Brazzaville / République du Congo
RCCM: 14 B 5184

Suivant procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire de la société dénommée GRANULATS ET BETON DU CONGO, en sigle «GBC» SA, en date du 25 novembre 2017, déposé au rang des minutes de Maître Ado Patricia Marlène MATISSA, Notaire, en date du 27 novembre 2017, dûment enregistré à la recette de Brazzaville le 27 novembre 2017, sous folio 210/14 N°2455, il a été pris les résolutions suivantes :

- Dissolution anticipée de la société, à compter du 25 novembre 2017;

- Nomination de Monsieur René TORTORA, en qualité de liquidateur, à compter de la dissolution de la société, conformément

aux dispositions légales et statutaires.

Le siège de la liquidation est fixé à Brazzaville, au numéro 106 de la rue Malié, quartier Ouenzé.

- Dépôt légal du procès-verbal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, en date du 13 décembre 2017, enregistré sous le numéro 17 DA 945.

Mention modificative a été portée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier, le 13 décembre 2017, sous le numéro M2/17-2196.

Pour insertion légale,
Me Ado Patricia Marlène
MATISSA,
Notaire.

Téléphonie mobile

Les dangers du défaut d'identification de l'abonné

Si les opérateurs sont exposés aux amendes, les textes prévoient de sévères sanctions pénales individuelles pour vente ou possession de carte SIM non identifiée ou portant une fausse identité. Et l'Agence de régulation des postes et communication électronique (ARPCE) entend se montrer impitoyable.

Représentants d'opérateurs téléphoniques (Airtel, MTN et Azur), représentants de l'administration publique, vendeurs ou revendeurs de produits de téléphonie mobile... Ils étaient des centaines, le 6 décembre, à faire le déplacement de l'Hôtel Le Gilbert's de Pointe-Noire pour discuter avec l'ARPCE de l'identification des abonnés des réseaux de téléphonie mobile. Un sujet qui semble procéder du contexte.

Dans leurs communications, le directeur des réseaux et services des communications électroniques à l'ARPCE, Sandé Ndé, et son collègue des Affaires juridiques et internationales, Jean Célestin Endoke, ont fait part des pratiques illégales constatées sur le terrain. Grâce à des SIM activées d'avance, on assiste ces derniers temps à une prolifération des SIM box ou réseaux parallèles. «Pour cette année 2017, l'ARPCE a procédé au démantèlement d'une demi-douzaine de réseaux spécialisés dans la fraude téléphonique appelée Sim Box et le carburant de ces

réseaux frauduleux n'est autre que la carte SIM, obtenue d'une manière frauduleuse et donc non identifiée», a par exemple souligné Sandé Ndé.

Ce qui, à l'évidence, constitue un véritable manque à gagner pour les opérateurs, car ce sont des bénéfices de moins, quitte à impacter négativement le chiffre d'affaires. Il y a aussi que des personnes mal intentionnées utilisent ces SIM pré-activées pour commettre des forfaits et mettent en difficulté les propriétaires des pièces d'identité.

«Nous agissons désormais conséquemment»

Des pratiques qui, aux termes des lois en vigueur au Congo et des textes établis par l'Union internationale des télécommunications (UIT), constituent des infractions passibles de fortes amendes pour les opérateurs et de sanctions sévères pour la personne physique. Faux et usage de faux, usurpation d'identité, complicité de fraude... Autant d'infractions qui peuvent valoir des punitions comme la prison au coupable. Mais, avant la punition, la sen-



Les organisateurs de la rencontre.

sibilisation ou la pédagogie. La réunion de l'Hôtel Le Gilbert's s'est donc inscrite dans le cadre de la campagne de sensibilisation que l'ARPCE mène actuellement sur toute l'étendue du territoire, afin d'épargner aux abonnés des ennuis aussi bien sécuritaires que judiciaires. Ainsi, d'après les explications de Jean Célestin Endoke, tout abonné doit s'abstenir d'acheter une SIM déjà identifiée ou activée. L'activation d'une SIM se fait avec une pièce d'identité authentique et en cours de validité: CNI, passeport, permis de conduire, carte de résident pour les étrangers, carte scolaire, etc. Il est interdit aux distributeurs d'activer les SIM avec les identités d'autres personnes. Étant donné qu'au Congo l'obtention d'une pièce d'identité est aussi difficile que le passage d'un chameau par le trou d'une aiguille, un abonné dépourvu de pièce d'identité peut se faire parrainer par une personne digne de foi qu'il est censé connaître. Le parrainage

de plus de deux abonnés est aussi interdit, sauf pour des personnes morales comme les entreprises. Ainsi, «l'identification des abonnés n'est pas une option, plutôt une obligation légale», a encore expliqué Sandé Ndé.

Ce que semblent avoir compris les partenaires qui promettent de réagir en connaissance de cause. «Effectivement, nous nous reconnaissons dans les récits des responsables de l'ARPCE. Ce qui est très important, c'est qu'ils nous ont prescrit une ligne de conduite pour que nous exercions notre métier en toute sécurité. Maintenant que nous sommes sensibilisés, c'est désormais à nous de nous montrer conséquents, c'est-à-dire respecter la réglementation», se félicite Rallie Vouanga, agent d'une sous-traitance spécialisée dans la distribution des produits téléphoniques d'Airtel.

John NDINGA-NGOMA

Pointe-Noire/Justice

Sept huissiers de justice ont prêté serment

Le nombre d'huissiers de justice de la chambre judiciaire de Pointe-Noire s'est allongé de 80 à 87 huissiers, dont 14 femmes, grâce à l'entrée de 7 nouveaux huissiers de justice. L'audience solennelle de prestation de serment en qualité d'huissier de justice s'est déroulée vendredi 10 novembre dernier dans la salle des audiences de la cour d'appel de Pointe-Noire. La cérémonie était supervisée par Jean Claude Toutissa, président de la première chambre de la cour d'appel. Il était assisté de Marcel Moukoko, avocat général, maître Frank Bernard Ongouele, greffier en chef, Eric Balou, président de la chambre des huissiers, les juges, les avocats, les notaires, de nombreux anciens huissiers venus pour soutenir leurs pairs ainsi que les parents, amis et connaissances des promus.



Les nouveaux huissiers.

Après la lecture des textes de nomination de chaque candidat, suivi de l'acte de prestation de serment, l'avocat général tenant le siège du ministère public a dans son long réquisitoire rappelé aux promus les missions et rôle de l'huissier de justice dans la société: «L'huissier de justice est un officier ministériel titulaire d'une charge et qui exerce ses fonctions en vertu de l'investiture qui lui est conféré par monsieur le garde des sceaux, ministre de la justice. L'huissier de justice a le monopole de trois activités principales. Il est chargé de signifier les actes de procédures et les décisions de justice; d'assurer l'exécution des décisions de justice; de constater les faits et situations. Cette attribution, il la partage avec le ministère public. Selon la loi, le parquet veille à l'exécution des décisions de justice, notamment les ordonnances, les jugements et les arrêts. Vous aurez la collaboration du parquet. Nonobstant la formule exécutoire à poser sur chaque décision, l'huissier de justice dans la pratique quotidienne doit bénéficier de l'appui du parquet. Lequel par ces réquisitions lui prête main forte dans cette exécution. Cette prérogative de l'huissier de justice engage souvent s'il bénéficie de cet appui un pronostic vital. Un huissier de justice fait souvent face à la rébellion qu'elle soit exercée individuellement ou par groupe. Ces actions le plus souvent menacent son intégrité physique et même sa vie. Le métier que vous avez choisi est noble, mais, j'ose dire qu'il est le plus difficile, le plus délicat et même le plus périlleux par ce qu'il expose votre vie». Pour illustrer son propos, il a mis en relief les litiges récurrents du foncier qui divisent les familles. «J'ai mis en relief cette problématique pour vous prévenir des difficultés que vous aurez à connaître sur le terrain de la pratique» a-t-il conclu. Mme Sylvie Mouyeke, bâtonnier du barreau de Pointe-Noire, s'adressant aux nouveaux huissiers avant leur entrée en fonction, a fait un commentaire détaillé sur le texte du serment de l'huissier de justice, notamment à son article 10 de la loi n° 027/92 du 20 août 1992, portant institution de la profession d'huissier en République du Congo. Elle leur a fait des observations et prodigué des conseils pour la bonne marche de la maison justice.

Equateur Denis NGUIMBI

5^e recensement général de la population et de l'habitation

Mise en place des membres du comité technique

En vue de produire et diffuser des données démographiques et socioéconomiques actualisées, pertinentes et fiables, contribuant efficacement à l'élaboration, au suivi et à l'évaluation des politiques, des programmes au niveau des douze départements du Congo, le Gouvernement, avec l'appui du Fonds des Nations unies de la population (UNFPA) et de la Banque mondiale, a décidé de réaliser le 5^e Recensement général de la population et de l'habitation (RGPH). A cette occasion, une équipe technique des membres permanents dont la mission est de préparer et d'exécuter le 5^e RGPH a été mise en place, jeudi 14 décembre 2017 à Brazzaville, lors de la première réunion du comité technique national du 5^e recensement général.



Les membres du comité technique posant avec les organisateurs.

La cérémonie d'installation du comité technique a été présidée par Gabriel Batsanga, directeur général de l'Institut national de statistique (INS), représentant la ministre du Plan, en présence de Barbara Laurenceau, représentante du Fonds des Nations unies de la population. Les membres du comité technique ont échangé sur les activités préparatoires et les outils techniques, notamment la rédaction du document de projet de 2015 retraçant toutes les activités à réaliser et les coûts y afférents donnant ainsi un budget prévisionnel de près de 10 milliards de F. CFA; l'élaboration du questionnaire et de la fiche de collecte des données de la cartographie et du dénombrement général; la réalisation de la cartographie pilote dans dix districts et

quatre arrondissements répartis dans les douze départements du pays. Pour Gabriel Batsanga, le 5^e RGPH permettra de connaître les effectifs de la population résidente et sa répartition géographique dans tous les sites habités du pays; de connaître les caractéristiques démographiques, sociales et économiques de la population vivant au Congo; d'actualiser les indicateurs sur les phénomènes démographiques, notamment la fécondité/natalité, la mortalité et les migrations; d'élaborer un répertoire national dans les localités avec toutes les infrastructures de base (santé, éducation, hydraulique, communication, etc.) dans chaque site habité du pays. Le directeur général de l'INS a, par la suite, réaffirmé la gratitude

des autorités congolaises à la Banque mondiale et à l'UNFPA qui ont bien voulu appuyer son institut dans l'exécution des activités et a remercié les autorités administratives et locales d'avoir accueilli les équipes de terrain et répondu convenablement à leurs questionnaires au cours du mois d'octobre dernier. Barbara Laurenceau a rappelé que l'UNFPA a pour mandat d'accompagner la production de données pour le développement de la qualité à travers le monde. «Dans ce cadre, nous accordons une grande importance aux organes nationaux de gestion et encadrement des exercices de collecte de données, qui sont des exercices nationaux, auxquels les partenaires techniques et financiers dont l'UNFPA et la Banque

mondiale viennent en appui», a-t-elle indiqué. Le 5^e RGPH, a-t-elle ajouté, est un moment important pour le Congo. Elle marque une nouvelle étape dans le long et minutieux processus de préparation des opérations de collecte de données, qui s'inscrit dans le cycle de la série 2020 des recensements conduits à travers le monde. Le Projet de renforcement des capacités en statistiques (PSTAT), de son côté a mis à la disposition de l'INS quinze véhicules tout terrain, les équipements et matériels nécessaires à la réalisation du recensement, ainsi que le financement de la phase cartographique pilote pour un montant de 1.086 871 403.

Aybieneve N'KOUKA-KOUISSA

GX INTERNATIONAL

- Express National International
- Fret Aérien & Maritime
- Douane & Transit
- Logistique

Notre devise
ALLER + LOIN

SERVICE COMMERCIAL

Pointe-Noire : Rond point Kasai (face au ccf)
Tel (+242) 053010238 / 055501075

Brazzaville : 01 Av Cardinal emile Biayenda (face à la Marie)
Tel : (+242) 055501071 / 055501073

Nos partenaires: UPS, FedEx, SAP, etc.

A Ewo, la ville est sinistrée

Le vent violent accompagné d'une tornade, qui a soufflé sur la ville d'Ewo, chef-lieu du département de la Cuvette-Ouest la semaine passée, a fait d'énormes dégâts matériels. Plusieurs habitations ont perdu leurs toitures, des murs de maison et des bâtiments administratifs se sont écroulés, des arbres ont été déracinés. Le Collège d'enseignement technique professionnel n'a pas été épargné: toitures et murs endommagés. Plusieurs familles sont désormais sans abris. Cela a obligé le Préfet à lancer un SOS à l'Etat, aux organisations internationales et aux ONG. Depuis 1989, une telle catastrophe ne s'était plus abattue sur le district d'Ewo.

Recueillir l'eau de pluie pour les besoins de ménage

On ne le dira jamais assez, les déficiences de la Société nationale de distribution d'eau (SNDE) pénalisent nombre de ménages. Ainsi à Brazzaville même, en ces temps de saison des pluies, des ménages sont contraintes de recueillir l'eau de pluie pour leurs besoins quotidiens. Et pour cause, l'eau ne coule pas dans les robinets de la SNDE. Alors, lorsque la pluie s'annonce, certains Brazzavillois sont dans l'émotion à cause de l'érosion et des menaces d'inondations dans leurs quartiers, d'autres, par contre, espèrent tout simplement recueillir l'eau nécessaire aux besoins vitaux.

Peur chez les riverains de l'érosion de Ngamakosso

L'érosion qui frappe le quartier Ngamakosso et qui avance dangereusement vers le viaduc de 7,5 km qui dessert la zone de Kintélé engendre une certaine peur chez les riverains dont les maisons résistent encore. Ils s'imaginent qu'avec la fréquence actuelle des pluies, ce sera la catastrophe pour eux, car le sol ne résiste plus au ruissellement des eaux en furie. Certains ne cessent, depuis, de scruter l'érosion et le ciel toujours pas clément ces derniers temps, perdant ainsi quiétude et, parfois, sommeil la nuit.

Le viaduc desservant Kintélé menacé à son tour

Si l'on n'y prend garde, la même érosion du quartier Ngamakosso (dans le sixième arrondissement Talangaï) risque d'attaquer également le viaduc qui dessert Kintélé. Le sable drainé par l'érosion et les eaux de ruissellement menace dangereusement cet ouvrage construit à la faveur des Jeux africains 2015 pour désengorger la zone nord de la ville-capitale. A certains endroits, les pieux sont déjà enfouis dans le sable qui va bientôt atteindre le niveau de la chaussée. Le viaduc court le péril d'être coupé en deux. Malgré les travaux engagés à Ngamakosso, on constate qu'ils n'arrivent pas à le vaincre, et il poursuit son avancée. La situation s'est nettement aggravée ces derniers jours avec les pluies qui se succèdent à Brazzaville.

Malaise dans les mairies du Congo

Les agents municipaux ne savent décidément plus à quel saint se vouer. Ils en sont à plusieurs mois d'arriérés de salaires. Ils peinent pour joindre les deux bouts. Les syndicats sont acculés à défendre les intérêts des travailleurs. Mais leur marge de manœuvre est bien limitée. Il n'empêche: la plateforme des syndicats des mairies du Congo a organisé dernièrement à Dolisie, une assemblée générale extraordinaire à laquelle ont pris part les délégués des mairies de Pointe-Noire, Dolisie, Nkayi, Mossendjo et Ouesso. Au finish, ils ont exigé le paiement par l'Etat de leurs salaires et de les verser à la même date que ceux des autres fonctionnaires de l'Etat. De même ils ont demandé au Gouvernement de la République de régulariser la situation des agents mis en retraite récemment et la question d'avancement de tous les agents municipaux congolais dans leur entièreté, ceci avant la fin de l'année 2017.

A Nkô, l'état de la route nationale n°2 inquiète les usagers

Circuler sur la nationale n°2 à hauteur du village Nkô devient un casse-tête pour les conducteurs de véhicules qui éprouvent d'énormes difficultés avec sa dégradation très avancée et accélérée par les pluies diluviennes. Si l'on n'y prend garde là-bas aussi, la route sera coupée à la circulation. Il faut parer au plus pressé, sinon bonjour les dégâts!

Des arrêts de bus supprimés définitivement?

Les arrêts de bus Blanche Gomez et IFC (ex-CCF) dans le sens centre-ville-Marché Total de Bacongo ont été déplacés au niveau du service des Grandes endémies pour le premier, au Camp Milice, pour le deuxième depuis l'alerte aux attentats terroristes contre les représentations américaines et françaises lancé par le Gouvernement il y a environ deux semaines. Et chaque fois que les bus dépassent les deux arrêts supprimés, les passagers ne cessent de s'interroger: "Où en est l'enquête"?

Mfilou-Ngamaba dans le noir

Le secteur de la Mairie de Mfilou-Ngamaba est plongé dans le noir depuis 5 jours. Les provisions dans les congélateurs ont été jetées à la poubelle et la nuit les groupes électrogènes ronronnent à qui mieux-mieux, crachant des fumées causes d'indispositions auditives et respiratoires.

Concours de plaidoirie

Les avocats ont leur relève assurée !

L'ambassade de la Délégation de l'Union européenne au Congo a organisé la 3e édition du concours de plaidoirie sur le thème «Droit vers l'éloquence», qui a bouclé la série des activités tenues dans le cadre de la Semaine des droits de l'homme. Elle-même ponctuait la célébration de plusieurs journées internationales relatives aux droits de l'homme.

Ce concours, qui s'est déroulé à l'Institut français du Congo, ex-CCF, à Brazzaville jeudi 13 décembre 2017, a opposé quatre équipes composées chacune de deux étudiants en droit des universités privées et publiques. La cérémonie a été placée sous la coprésidence de Michel Mvouo, directeur de cabinet du ministre de la Justice, et de Mme Saskia De Lang, ambassadrice de la Délégation de l'Union européenne au Congo, en présence de Bertrand Cochery, ambassadeur de France au Congo, Mme Charlotte Fayanga, ambassadrice de la RCA au Congo et doyenne du Corps diplomatique, de Fidèle Mialoundama, recteur de l'Université libre du Congo, et un représentant de l'Université Marien Ngouabi. Ce concours porteur d'espoir et de vision constituant un motif de légitime et de fierté pour la communauté des juristes remporté par une équipe d'étudiants de l'Université Marien Ngouabi, a permis d'observer l'éclosion d'une nouvelle race d'hommes et de femmes capables de servir de la force de l'argumentaire comme moyen de faire triompher une opinion.

Cette 3e édition du concours de plaidoirie a connu la participation des candidats à prédominance féminine. Sur huit candidats, il n'y a eu que deux garçons. Si l'Université Marien Ngouabi a présenté des couples, par contre la présence de l'Université libre du Congo n'a été marquée que par des filles. Les critères ont porté sur: la clarté de l'argumentation; l'éloquence et la capacité de convaincre l'auditoire (richesse du vocabulaire, style gestuel, justesse des phrases); le recours aux textes législatifs; l'existence de références spécifiques (jurisprudence) et pertinence dans le cas défendu; et le respect du temps alloué (10 minutes par plaidoirie). Le jury a été composé de maître André-François Quenum, bâtonnier du barreau de Brazzaville, Philippe Ongagna, directeur des droits humains, Claude Bochu, conseiller politique, William M'viboudoulou, magistrat, avocat général près la cour des comptes et de discipline budgétaire. Pour la demi-finale, un des groupes comportant deux équipes a plaidé sur le sujet: «Les réseaux sociaux doivent-ils voir leur responsabilité



Mme Saskia De Lang et Michel Mvouo encadrant l'équipe lauréate.

engagée en cas d'atteinte à la sûreté de l'Etat, à l'intégrité humaine ou à la diffamation d'une personne?». L'autre groupe a fondé sa plaidoirie sur: «Autochtones et Bantous, même pied d'égalité?». Dans chaque groupe, une équipe a plaidé pour le Oui et l'autre le Contre. La finale a confronté uniquement des équipes de l'Université Marien Ngouabi, dont l'une a remporté le premier prix. La plaidoirie a abordé le sujet de «La lutte contre la torture s'arrête-t-elle là où commence la lutte contre le terrorisme?». A la fin de cet exercice, tous les candidats ont été récompensés pour avoir prouvé leur talent d'avocat. Lancement le concours, Michel Mvouo avait affirmé: «La justice doit être défendue ainsi que toutes ses valeurs pour maintenir l'équilibre d'une véritable démocratie, d'un véritable Etat de droit». Pour sa part, Bertrand Cochery a invité les candidats à conti-

nuer de travailler. «Nous étions dans le concours de plaidoirie. Décidément, personne ne pense que ceux qui ont défendu telle ou telle thèse adhèrent personnellement à ce qu'ils ont dit. C'est la définition d'un jeu», a-t-il affirmé. Clôturant le concours de plaidoirie et mettant fin à la série d'activités de la Semaine des droits de l'homme, Mme Saskia De Lang a souligné: «Le droit de l'homme n'est pas un sujet innocent, ce n'est pas un sujet non plus romantique, ce n'est pas un sujet utopique. C'est un sujet qui est une solution et non un problème. C'est une solution à l'inclusivité, à l'équité et à la stabilité du pays, à la prospérité et au développement durable, dont l'Union européenne et les Etats membres sont extrêmement attachés».

Philippe BANZ

Santé

L'OMS met en garde contre la circulation d'une pénicilline falsifiée au Cameroun

Dans une alerte rendue publique le 27 novembre dernier, la représentation de l'Organisation Mondiale de la Santé au Congo, par l'entremise du système de veille et de suivi de l'OMS sur les produits médicaux de qualité inférieure, faux, fausement étiquetés, falsifiés, contrefaits, signale la circulation d'une version falsifiée de Pénicilline V au Cameroun. En septembre 2017, une ONG a découvert un produit étiqueté comme contenant des comprimés de Pénicilline V et vendu dans la rue, dans une région sud-ouest de ce pays de l'Afrique Centrale, frontalier, entre autres, au Congo.

L'analyse au laboratoire a indiqué que ces comprimés ne contiennent pas de Pénicilline V (Phénoxy-méthylpénicilline), plutôt du paracétamol. A noter que la quantité de paracétamol contenue dans ce produit est suffisante pour avoir un effet antipyrétique (réduction de la fièvre), si les comprimés sont pris conformément aux instructions figurants sur l'étiquette. Ce qui pourrait tromper les patients et les professionnels de santé en leur faisant croire que le produit est efficace, retardant ainsi le recours à un traitement approprié contre l'infection. Le produit falsifié dont il est question, se présente sous forme de flacons en plastique de 500 comprimés. Il est aussi signalé des fautes d'orthographe sur l'étiquette et d'autres erreurs

concernant le dosage et la composition. Exemple: nom du produit, penicillin-V tablets; numéro de lot, 190; date de péremption, 10/19; date de fabrication, 04/15; principe actif indiqué, Phénoxy-méthylpénicilline; fabricant, Oxford Pharma CO. LTD, Belgium. La Phénoxy-méthylpénicilline ou Pénicilline V, est un antibiotique utilisé chez l'enfant et l'adulte, pour traiter certaines infections bactériennes telles les angines et les infections cutanées. Falsifié, ce médicament est un véritable danger qui nécessite une vigilance accrue de tous les professionnels de santé ainsi que des gardes-frontières du Congo. Car en raison de la proximité avec le Cameroun, il n'est pas exclu que ce faux médicament se retrouve



La Pénicilline falsifiée.

sur le territoire congolais. Notamment sur le marché du médicament. D'où l'impérieuse nécessité de diligenter un contrôle des points de vente des médicaments dits de la rue, étant donné

le pourcentage relativement élevé des Congolais qui s'approvisionnent dans ces pharmacies de fortune.

Marcellin MOUZITA MOUKOUAMOU

Avis de vente

Particulier, agent de La Semaine Africaine, vend à bon prix demie parcelle située rue Dolisie, à Ouenzé, Brazzaville. Prière de contacter le 06 543 23 95 pour toute tractation éventuelle.

Afrique du Sud**Relève de la garde, ou continuité agitée à l'ANC**

Il se tient du 16 au 20 décembre à Johannesburg la conférence de l'African National Congress (ANC), à l'issue de laquelle sera élu le successeur du président Jacob Zuma à la tête de ce parti. C'est dans une ambiance électrique qu'a lieu la course à la succession entre le vice-président, Cyril Ramaphosa, et l'ex-présidente de la Commission de l'Union africaine, Nkosazana Dlamini-Zuma. Cette élection du nouveau dirigeant de l'ANC est probablement la plus importante de son histoire. Près de 5.000 délégués de ce parti au pouvoir y prenant part.



Des membres de l'ANC à l'ouverture de la conférence.

Le choix du prochain leader de l'ANC est déterminant, car celui qui succédera au président Zuma à la tête du mouvement, lui succédera également à la tête du pays, en cas de victoire de ce parti aux prochaines élections en 2019. Après changement de programme à plusieurs reprises, c'est finalement dans la nuit du dimanche 17 décembre que les délégués ont donc défilé dans l'isolement, par groupes de 200, pour choisir leurs candidats, pour les six plus hauts postes du parti.

Les résultats étaient attendus pour lundi, sauf retard possible du fait d'un long processus de dépouillement.

Esperancia
MBOSSA-OKANDZE

Zimbabwe: présidentielle de 2018**Emmerson Mnangagwa, candidat de la Zanu-PF**

Le congrès extraordinaire de la Zanu-PF a été clôturé le 15 décembre dernier. Au cours des assises, le parti au pouvoir a exclu l'ancienne première dame, Grace Mugabe, et plusieurs de ses proches. L'actuel président par intérim du Zimbabwe, Emmerson Mnangagwa, a été formellement investi à la tête de la Zanu-PF, et désigné candidat à l'élection présidentielle de 2018.

Âgé de 75 ans, Emmerson Mnangagwa est devenu président par intérim du Zimbabwe le 24 novembre, après la mise à l'écart de Robert Mugabe, sous la pression de l'armée et de la ZANU-PF. Sa candidature a été approuvée à Harare, lors du congrès extraordinaire de ce parti, qui a également confirmé l'exclusion du parti de Grace Mugabe, épouse de l'ancien président, et de plusieurs membres du groupe de ses partisans, baptisé G40.

La communauté internationale surveillera de près l'élection de 2018, qui doit avoir lieu avant la fin juillet. Selon certaines spéculations, le scrutin pourrait avoir lieu dès le mois de mars. Devant 6.000 délégués de la ZANU-PF, M. Mnangagwa a insisté sur la nécessité d'organiser un vote «crédible, libre, juste et transparent».

Le président du Zimbabwe a besoin de l'aide financière de la communauté internationale, pour redresser une économie aux abois dans un pays où le taux de chômage dépasse 80 % de la population active. Le chef de la diplomatie britannique, Boris Johnson, a averti le mois dernier que cette aide dépendrait des «progrès démocratiques» réalisés par le Zimbabwe.

Aybienevie
N'KOUKA-KOUDISSA

52^e sommet de la Cedeao**Le faible niveau du taux d'intégration économique déploré**

Les chefs d'État et de gouvernement de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) ont tenu samedi 16 décembre, leur 52^e Conférence à Abuja, la nouvelle capitale du Nigeria. Une occasion de faire le point sur tous les dossiers en cours dans la région. Lors de cette rencontre, l'Ivoirien Jean-Claude Brou a été nommé à la présidence de la Commission de l'organisation sous-régionale. Dans un communiqué final, les participants ont déploré le faible niveau du taux d'intégration économique après plus de quarante ans d'existence de cette structure sous régionale. Aussi ont-ils appelé à l'accélération des projets et programmes intégrateurs, «aussi bien dans le domaine des infrastructures que dans le domaine plus global de l'amélioration de l'environnement des affaires et de la compétitivité des entreprises».

La Conférence s'est, par contre, félicitée des bonnes perspectives en matière de croissance économique dans la sous-région. Le taux de progression du PIB réel est projeté à 2,1 % en 2017 et 3,1 % en 2018, contre 0,2 % en 2016, principalement en raison de la reprise prévue des prix des principaux produits exportés par les États membres de la CEDEAO.

A.N'K.K.

IN MÉMORIAM

18 décembre 2014-
18 décembre 2017

Trois ans déjà depuis qu'il a plu à Dieu de rappeler à Lui, notre papa, oncle, frère, grand-père: Abraham MBOSSA-OKANDZE, Mao pour les intimes. En ce jour de triste anniversaire, la veuve MBOSSA-OKANDZE et ses enfants prient tous ceux qui l'ont connu et aimé d'avoir une pen-



sée pieuse pour lui. Plein de bonté, d'intelligence et d'humanisme, tout son être est resté gravé dans nos mémoires.

Papa, tu restes pour nous un modèle de vie. Une messe pour le repos de l'âme sera dite mercredi 20 décembre à 6h 30 à la Cathédrale Sacré-Cœur de Brazzaville.

Que son âme repose en paix!

CONSEIL NATIONAL
DU CREDIT
Secrétariat Général
Boîte Postale: 126
BRAZZAVILLE

REPUBLIQUE DU CONGO

REUNION DU 06 DECEMBRE 2017

COMMUNIQUE DE PRESSE

Convoqué en session ordinaire le 06 décembre 2017, dans les locaux de la Direction Nationale de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale à Brazzaville, le Conseil National du Crédit s'est réuni sous l'autorité de Monsieur Calixte NGANONGO, Ministre des Finances et du Budget, son président statutaire, en présence de Monsieur Abbas MAHAMAT TOLLI, Gouverneur de la BEAC.

Monsieur Michel DZOMBALA, Secrétaire Général du CNC, rapportait les affaires inscrites à l'ordre du jour.

Au cours de cette séance, le Conseil a pris connaissance de l'évolution de la situation économique internationale et nationale au cours du troisième trimestre de l'année 2017 et des perspectives à court terme. Celle-ci révèle la poursuite de la reprise de l'économie mondiale au troisième trimestre 2017, portée par le regain d'activité dans les pays avancés, une inflation faible et l'appréciation de l'euro face au dollar américain. Ainsi, d'après les projections du FMI, la croissance mondiale pour les années

2017 et 2018 devrait se raffermir, respectivement à 3,6% et 3,7%, contre 3,2% en 2016.

Dans ce contexte favorable de l'environnement international, l'économie congolaise devrait enregistrer une atténuation de la récession, avec un taux de croissance du PIB en 2017, à -2,0%, contre -2,8% en 2016. De même, l'inflation resterait modérée, en raison de la baisse de la demande intérieure et du faible niveau de sa composante importée.

Le Conseil a également examiné et adopté les projets des textes de base du CNC, à savoir: le projet de Décret portant attributions, organisation et fonctionnement du CNC, le projet de Règlement intérieur du CNC et le projet d'Arrêté instituant le Service Bancaire Minimum Garanti en République du Congo. Ce dernier vise à garantir l'accès des populations, à titre gratuit, aux services bancaires de base.

En outre, le Conseil a pris acte du rapport des travaux de simulation de déclaration et de calcul du Taux Effectif Global (TEG) et des seuils d'usure en République du Congo.

La publication des TEG officiels interviendra à partir des données à fin décembre 2017.

Par ailleurs, le Conseil a pris connaissance des résultats des études et travaux menés par son Secrétariat général, dans le cadre de son programme d'activité 2017, notamment le rapport de l'enquête sur l'accès au financement des PME au Congo et l'étude sur les performances et défis du Trésor public congolais sur le marché des titres publics à souscription libre de la CEMAC.

Après avoir félicité le Secrétariat Général pour la qualité desdits travaux, le Conseil a encouragé l'ensemble des parties impliquées dans le circuit de financement de l'économie nationale, à mettre en oeuvre les recommandations formulées par ces études.

En fin, le Conseil a adopté le budget 2018 du CNC, arrêté, en recettes et en dépenses, à la somme de 228 584 579 F. CFA. Commencée à 17 heures 25 minutes, la réunion a pris fin à 21 heures 30 minutes.

Fait à Brazzaville, le 06 décembre 2017.

Le Président du Conseil National du
Crédit,

Calixte NGANONGO

Cathédrale Sacré-Cœur (Archidiocèse de Brazzaville)

La mémoire de Pasteur Armel Eteka honorée par une messe

La cathédrale Sacré-Cœur de Brazzaville a abrité jeudi 7 décembre 2017, la messe commémorative du 40^e jour du retour vers le Père de Pasteur Armel Eteka, rappelé à Dieu le 20 septembre, à Rabat (Maroc), à l'âge de 56 ans, et inhumé le 28 octobre 2017 à Brazzaville. Cette commémoration a rassemblé une fois de plus le peuple de Dieu au cours d'une messe célébrée par l'abbé Vlady Chadanel Loufoukou, économiste général adjoint et vicaire de la cathédrale Sacré-Cœur, et concélébrée par les abbés Maurice Edoula, du diocèse d'Owando, Apollinaire Tuta, du diocèse de Gamboma, Edmond Bassimas, du diocèse d'Owando (en mission d'études dans l'archidiocèse de Brazzaville), Teddy Okemba, vicaire à la paroisse Saint Augustin de La Tsiémé, le père René Lukusa Ndumbi, de l'Ordre des Carmes Deschaux (OCD), coopérateur à la paroisse Notre-Dame de Fatima de Mpila, et l'abbé Cédric Alix Bitemo, stagiaire diaconal à la cathédrale Sacré-Cœur.

Des parents, amis, connaissances et collègues de travail de l'illustre disparu ont partagé la peine de la famille éplorée, au cours de cette messe animée par la chorale Cardinal Emile Biayenda de la cathédrale Sacré-Cœur.

L'homélie du célébrant s'est articulée autour du sacrement du baptême et de la formation reçue par l'illustre disparu qui ont fait de lui un fervent chrétien engagé.

Peu avant la fin de la messe, Valère Eteka Yemet a prononcé le mot de remerciements, au nom de la famille Eteka, à l'endroit des prêtres et de tous les participants à la messe, pour le soutien multiforme reçu depuis le décès, le 20 septembre à Rabat au Maroc, et les funérailles, le

28 octobre 2017, à Brazzaville, de Pasteur Armel Eteka. «En ce jour commémoratif du 40^e jour de son retour vers la Terre, a également pris fin le deuil porté en sa mémoire», a signifié l'orateur, remerciant pour ce faire, tous ceux de près ou de loin qui ont apporté leur assistance de manière multiforme pendant la dure épreuve traversée par la famille Eteka, avant de témoigner à tous et à chacun sa profonde gratitude, au nom de toute la famille.

Enseignant de philosophie qui a fini sa carrière comme inspecteur itinérant de lycée, Pasteur Armel Eteka a enseigné la philosophie au lycée de la Révolution et a été chef du département de philosophie pendant 6 ans. Après avoir servi au lycée, il est nommé inspecteur, puis inspecteur itinérant. Etant inspecteur, il



Pasteur Armel Eteka.

venait encadrer les élèves au cours des conférences-débat qu'il animait. Il était très apprécié des élèves. Très humble, social, il était prêt à voler au secours de ses frères pendant les difficultés. Pasteur Armel Eteka laisse une veuve et deux enfants.

Gislain Wilfrid BOUMBA

Vente de parcelle

Située au quartier Moussosso, vers la paroisse Notre Dame du Suffrage, à un bon prix.

Contacts:

05 531 36 53
06 976 58 36

Congrégation des Servantes du très Saint Sacrement (Diocèse de Pointe-Noire)

Première profession religieuse de sœur Urtelle Mahoukou Loutoumou

La communauté religieuse Notre Dame d'Afrique de la Congrégation des «Servantes du très Saint Sacrement» de Pointe-Noire s'est agrandie avec la première profession religieuse de sœur Urtelle Mahoukou Loutoumou. L'accueil de la nouvelle servante a eu lieu, samedi 2 décembre 2017, en la paroisse Christ-Roi de Loandjili, au cours d'une célébration eucharistique présidée par Mgr Miguel Olaverri, évêque de Pointe-Noire. Au cours de cette même célébration, 16 laïcs dont 15 femmes et un homme ont fait leur promesse d'agrégés du Saint Sacrement.



Sœur Urtelle Mahoukou Loutoumou.

Sœur Urtelle a intégré la congrégation des Servantes du très Saint Sacrement en 2013. Elle a suivi une formation en rapport avec le charisme de cette congrégation, notamment: «vivre l'eucharistie, faire connaître et adorer le Saint Sacrement». C'est à la suite de cette formation qu'elle a franchi les étapes d'aspirante, de postulante et de noviciat. «Sœur Urtelle qui a fait sa première profession est une religieuse très dévouée, serviable et très engagée. Avec l'aide de l'Esprit Saint elle saura vivre le don de soi en réponse au don sacramentel du Christ qui est la caractéristique de notre spiritualité et de notre profession religieuse» a dit sœur Thérèse Pham Thi Thu Hong Sss, supérieure de cette communauté.

Sœur Urtelle est la deuxième congolaise à intégrer cette communauté après sœur Christianne Loumouamou Diahoua qui a fait sa première profession en 2014. «Que votre cœur ne se trouble pas; vous croyez en Dieu, croyez

aussi en moi» (Jn 14,1) est la parole de vie de Sr Urtelle. Fondée par Saint Pierre-Julien Eymard avec la collaboration de Marguerite Guillot, la congrégation religieuse des servantes du très Saint Sacrement fut approuvée par Sa Sainteté le Pape Pie IX, le 21 juillet 1871. Elle est arrivée au Congo en 2005, d'abord provisoirement établie au Centre des polios de Foucks, et définitivement installée depuis 2008, sur les hauteurs de la montagne de Tchiali, un

quartier de la périphérie nord de Pointe-Noire. La communauté Notre Dame d'Afrique de la congrégation des Servantes du très Saint Sacrement compte six religieuses dont quatre vietnamiennes.

Jean BANZOUZI MALONGA

IN MEMORIAM

20 décembre 2015-20 décembre 2017

Il y a deux ans que par la mort, le Seigneur avait rappelé auprès de Lui le Juge Jean Marie MABOUNDA MANGANDZA. En sa mémoire, des messes seront demandées et dites sûrement le dimanche 24 décembre 2017, pendant la journée. Requiescat in pace

(Qu'il repose en paix)

Ton frère

Monseigneur Daniel MIZONZO

Évêque Diocésain de Nkayi.



AVIS A MANIFESTATION D'INTERÊT

Dans le cadre de sa stratégie, MTN Congo entend externaliser ses activités commerciales listées ci-dessous :

- Closed Loop Feedback, relative à la gestion des retours d'expérience client dans ses points de contacts
- Enregistrement des abonnés, relative au contrôle et à la correction des activités d'enregistrement effectuées dans sa chaîne de distribution.

MTN invite les entreprises intéressées par ce marché à manifester leur intérêt, au plus tard ce Vendredi 22 décembre 2017, en vue de recevoir le cahier des charges détaillé de ce projet. Pour ce faire elles doivent produire les éléments d'évaluation indiqués ci-après :

- * Dossier juridique, Administratif & Fiscal à jour : agrément et/ou statuts – si applicable -, extrait du registre du commerce et du crédit mobilier, attestation d'immatriculation fiscale (NIU), certificat de moralité fiscale,

assurance responsabilité civile professionnelle et/ou toute autre certification éventuelle, CNSS, ONEMO, etc.).

- * Les prestataires devront également produire tout document pertinent et disponible attestant de leur solidité financière (états financiers de synthèse les plus récents certifiés par un Commissaire Aux Comptes agréé: bilan et compte de résultat notamment)

- * Expérience dans des marchés similaires dans le secteur des télécoms: Au moins trois expériences d'exécution de marchés similaires dans le secteur des télécoms en Afrique.

Les soumissions sont à adresser à l'attention du Service Achat aux adresses suivantes:

Par mail: purchasing.cg@mtn.com

Ou au Siège de MTN CONGO sis au 36, Avenue Amilcar CABRAL

Un Dimanche en paroisse: Diocèse de Dolisie

Cathédrale Saint-Paul de Dolisie

Une messe sous le signe de la joie

Dans une liesse inhabituelle, de nombreux chrétiens et fidèles de la Cathédrale Saint Paul de Dolisie ont participé, dimanche 17 décembre 2017, à la messe marquant le 3^e dimanche de l'Avent. Autant qu'on a pu en juger par le contenu des textes liturgiques lus au cours de la messe présidée par l'abbé Philippe Mabila directeur du moyen séminaire Saint Gabriel de Dolisie. La chorale Sainte Cécile a animé de main de maître cette célébration à travers un répertoire calibré à la hauteur de l'événement. La première lecture était tirée du livre d'Ésaïe 61, 1-2 puis 10 à 11. La deuxième lecture, quant à elle, portait sur la première lettre de Saint Paul aux Thessaloniciens (1 Thes. 5, 16-24). L'évangile a été extrait du livre de Saint Jean 1, 6-8 puis 19-28.

Dans son homélie, l'abbé Philippe Mabila a donné



Des chrétiens pendant la messe.

aux fidèles un véritable enseignement sur la joie. En lien avec le 3^e dimanche de l'Avent, journée de la joie à l'approche de Noël, annonciatrice de la venue de l'enfant Jésus. Le fils de Dieu accueilli dans la joie par le monde chrétien. «C'est le dimanche de la joie. Pourquoi la joie? C'est parce qu'on est proche de Noël. L'événement est proche. Je crois que nombreux sont les enfants qui sont déjà dans la joie. Pourtant la

fête de Noël n'est pas encore arrivée. Dans la tête ils y sont et espèrent recevoir à ce moment des cadeaux. Effectivement, c'est comme cela, à l'approche d'un événement important on le vit déjà mentalement. Parmi les fruits du Saint Esprit, il y a la joie. La question que nous devons nous poser aujourd'hui est celle de savoir si nous sommes dans la joie. Le psaume dit qu'un cœur joyeux guérit comme un médicament. La joie se trans-

met. Nous, les chrétiens, avons toutes les raisons d'être dans la joie» a-t-il dit. Creusant dans le témoignage de Saint Jean-Baptiste, le prêtre a souligné, par ailleurs, que nous sommes dans la joie et Jean-Baptiste a montré le chemin: «A sa suite, nous pouvons devenir les hommes, les femmes par lesquels les gens qui ne connaissent pas encore Jésus peuvent le découvrir, le connaître, l'aimer et témoigner à leur tour également de sa présence dans le monde. Le dimanche d'aujourd'hui, nous venons pour 4 choses: «Reconnaître les bienfaits du Seigneur, faire mémoire de la mort et de la résurrection de son fils, le célébrer et enfin lui rendre grâce», a fait savoir le prédicateur. Dorénavant, au cours de la messe de 6h 30mn, la communauté chrétienne de la cathédrale Saint Paul de Dolisie est tenue de réciter la prière de la béatification et de la canonisation du cardinal Emile Biayenda avant la bénédiction finale.

Abbé Renaud Mounkassa Nzamba, vicaire paroissial

«C'est ici que le président Sassou a été baptisé»

En lieu et place du curé de la paroisse, en mission à l'extérieur du pays, l'abbé Renaud Mounkassa Nzamba, assume les fonctions de vicaire paroissial. Il nous indique les priorités de l'équipe presbytérale; les projets qu'elle entend réaliser. Le premier acte consisterait à créer des activités génératrices de revenus. De même, il a prié l'ensemble des cadres chrétiens ayant été baptisés à Saint-Paul et éparpillés dans la diaspora d'avoir une pensée pour leur église d'origine. Entretien.

*Monsieur l'abbé, en l'absence du curé vous avez bien voulu répondre à nos questions; nous vous en remercions. Cela dit, pourriez-vous nous dire les projets que vous avez pour cette paroisse?
**Permettez-moi d'abord de rappeler que le curé de la paroisse cathédrale Saint-Paul, c'est l'abbé Alphonse Konioka. Il a été ordonné prêtre le 22 mai 1994, dans l'ancien diocèse de Nkayi. Aujourd'hui, dans le diocèse de Dolisie, il assume le rôle de vicaire général. En ce qui concerne les projets de notre paroisse, nous voulons d'abord créer des structures de rentabilité. Parce que Saint-Paul n'a



aucune source de revenu. Nous voulons faire de la menuiserie et avoir une salle polyvalente pour les conférences et d'autres activités. *Le vice-président du Conseil pastoral paroissial a répondu à nos questions: que voulez-vous ajouter?
**Merci. Un mot à dire, oui. Il est étonnant de constater que l'actuel Président de la République son Excellence Denis Sassou-Nguesso reste indécis sur cette paroisse, devenue une cathédrale, qui avait fait de lui un chrétien par le baptême qu'il y a reçu. Que le Seigneur puisse toucher le cœur de tous les cadres chrétiens nés de cette paroisse.

stratégies de remobilisation de la jeunesse de Saint Paul; projet de création d'un «dibundu» sociologique; projet d'organisation de journées portes ouvertes sur la catéchèse; projet de tournées économiques dans les communautés ecclésiales de base; projet d'ouverture d'une papeterie; projet du kiosque des objets de culte et articles de piété. Dans le même document, j'ai suggéré des stratégies de mobilisation des fonds. Concernant les autres activités liées à la vie de la paroisse, elles sont multiples puisqu'il a fallu donner des réponses urgentes aux problèmes ponctuels.

*Peut-on connaître les mouvements d'apostolat qu'il y a au sein de votre paroisse?

**A cette question il faut aussi ajouter les «mabundu» qui sont les communautés ecclésiales de base. Nous avons donc neuf «mabundu» dont six à Dolisie-centre et trois à l'intérieur. Quant aux mouvements d'apostolat autrement désignés «bimvuka», nous en avons au total dix-huit. Onze «bimvuka» adultes et sept «bimvuka» de l'enfance et de la jeunesse. Notons également les six services (Renouveau charismatique, Chœur grégorien, Schola populaire, chorale Sainte Cécile, chorale Jésus Ressuscité, Service d'ordre), cinq commissions: catéchèse, commission liturgie et spiritualité, fête et protocole, propreté, commission paroissiale pour la pastorale de l'enfance et de la jeunesse; et deux sous-commissions (liturgie de la parole et chants).

*Autre chose à ajouter?

**Au plan pastoral, nous entendons redynamiser les «mabundu» et instituer une journée de

rencontre des responsables des «mabundu». C'est l'une des pistes importantes. Favoriser la rencontre entre mouvements d'apostolat, services et commissions par le canal de la Journée de prière; redynamiser les mouvements de l'enfance et de la jeunesse qui se sentent souvent abandonnés par le canal d'un groupe de réflexion sur les stratégies de remobilisation de la jeunesse; faire un diagnostic sur les causes de l'enlèvement de la catéchèse pour rendre plus attrayant l'enseignement du catéchisme, etc. Au plan liturgique et spirituel: intéresser les jeunes à participer massivement aux activités spirituelles; éditer un feuillet dominical pour permettre aux fidèles de mieux suivre la messe du dimanche; organiser les journées de formation dans les domaines de la liturgie et de la spiritualité. Au plan économique et financier, il est question de créer les activités génératrices de revenus pour atténuer la tension de trésorerie de la paroisse. Le premier acte, c'est peut-être de rendre fonctionnel le kiosque de vente d'articles de piété.

L'auteur



Eric Mahoungou Nzingou, correspondant de La Semaine Africaine à Dolisie

Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou est le premier évêque du nouveau diocèse

A l'origine, l'actuelle paroisse Saint-Paul de Dolisie dépendait de la mission catholique de Pounga. Les prêtres de cette mission venaient en tournée pastorale pour évangéliser la zone de Dolisie. En février 1937, le père Hermès Van Eckert lance les travaux de construction d'une petite chapelle en briques sèches à Dolisie. Cinq ans plus tard, en 1942, Mgr Friteau autorise la construction d'une nouvelle église plus spacieuse en matériaux durables. Après deux ans de travaux, la nouvelle église est ouverte au culte.

C'est le 17 avril 1948 que l'église Saint-Paul de Dolisie se détache de la mission catholique de Pounga et jouit de son autonomie. Un nouveau curé est donc nommé, en l'occurrence le père Joseph Michel. Plusieurs prêtres de la congrégation du Saint-Esprit ont défilé à la tête de cette nouvelle église jusqu'en 1979. On peut citer, entre autres, Jean Brombeck, Gabriel Le Normand, Alphonse Scheaffer, Henri Troufléau, François Eberdinger, André



La devanture de la cathédrale Saint Paul de Dolisie.

Chaffrat, Georges Laloux, Jean Bessone, Litschky, etc. A la faveur de la nomination, en 1979, de Mgr Godfrey Emile Mpwati en qualité d'évêque de Pointe-Noire (couvrant à l'époque les régions du Kouilou, du Niaré de la Bouenza et de la Lékoumou), la gestion de la paroisse Saint-Paul de Dolisie est confiée au clergé diocésain. Le premier prêtre autochtone à présider aux destinées de Saint-Paul est l'abbé Toussaint Mikala qui a quitté la terre des hommes le 28 jan-

vier 2015, trois jours seulement après avoir participé à la fête patronale paroissiale de Saint-Paul.

A noter que Mgr Denis Mousavou, prélat de Sa Sainteté, y est demeuré vicaire jusqu'à ses derniers jours sur terre en 1999.

En 1983, le père Ernest Kombo, prêtre jésuite congolais, est nommé évêque de Nkayi. La paroisse Saint-Paul est à nouveau dirigée par les spiritains. Le père Jacques Blier est nommé curé jusqu'en 1985, avant d'être remplacé par le père Jan Piotrowski.

En 1990, le père Jan est envoyé dans le district de Kimongo. La direction de Saint-Paul est une fois de plus confiée aux prêtres diocésains.

Le 24 mai 2013, suivant le décret du Souverain pontife, le vaste diocèse de Nkayi est démembré et Dolisie est nouvellement érigé en diocèse. Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou est le tout premier évêque nommé à la tête du nouveau diocèse créé. L'église paroissiale Saint-Paul est érigé en paroisse cathédrale.

Dieudonné Mouyoyi, vice-président du Conseil pastoral paroissial

«Redynamiser les «mabundu» et favoriser la rencontre entre mouvements d'apostolat...»

*Monsieur le vice-président, comment est structuré le Conseil pastoral paroissial?

**Le bureau du Conseil pastoral paroissial est composé de sept membres permanents à savoir: le président, le vice-président, le modérateur du Conseil pastoral paroissial, le secrétaire général, le secrétaire général adjoint, la trésorière générale et la trésorière générale adjointe. Les vicaires de la paroisse et



Dieudonné Mouyoyi.

la responsable des religieuses siègent au bureau du Conseil pastoral paroissial en leur qualité de membres de droit.

*Quelles sont les actions que vous avez déjà réalisées pour le compte de la paroisse?

**Dès la mise en place du bureau et connaissant les problèmes de la paroisse, ma première préoccupation a été la rédaction d'un document stratégique devant servir de boussole pour ne pas

voguer à vue. Ce document intitulé: «Document stratégique, contribution pour une paroisse en marche» s'articule autour de deux axes principaux à savoir: 1- liturgie et pastorale. 2- développement. Les activités qui y sont suggérées sont présentées en huit projets: projet de création d'un feuillet dominical; projet d'institution d'une journée de rencontre des responsables des mabundu; projet de création d'un groupe de réflexion sur les



REPUBLIQUE DU CONGO
MINISTERE DES FINANCES ET DU BUDGET



PROJET D'APPUI AU CLIMAT DES INVESTISSEMENTS ET A LA GOUVERNANCE SECTORIELLE-FORET/BOIS
(PACIGOF)

AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT N° 012-MFB-PACIGOF-CPM 2017 (SERVICES DE CONSULTANTS)

Secteur : Gouvernance économique et Réformes financières
Référence de l'accord de financement : 2000130013732
N° d'Identification du Projet : P-CG-KZO-001

Recrutement d'un cabinet de consultants chargé de la formalisation du Projet Initiative pour la Solidarité et l'Autonomisation de l'Artisanat Congolais (ISAAC)

1. Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu un prêt du Fonds Africain de Développement (FAD) du Groupe de la Banque Africaine de Développement, pour financer le coût du Projet d'Appui au Climat des Investissements et la Gouvernance Sectorielle-Forêt/ Bois « (PACIGOF) ». Il est prévu qu'une partie des sommes accordées au titre de ce prêt soit utilisée pour effectuer les paiements au titre du « Recrutement d'un cabinet de consultants chargé de la formalisation du Projet Initiative pour la Solidarité et l'Autonomisation de l'Artisanat Congolais (ISAAC) »

Les services prévus au titre de ce marché comprennent :

- Analyse du cadre légal, réglementaire et institutionnel de l'existant ;
- Analyse de la demande et de l'offre dans le domaine du financement et de l'accompagnement des activités artisanales ;
- Analyse comparative de trois (03) exemples au moins des meilleures pratiques en Afrique et dans le monde
- Définition d'une organisation cible ;
- Elaboration d'un cahier de charges ;
- Elaboration d'un modèle économique et financier ;
- Estimation des apports, des coûts/bénéfices et analyse financière (rentabilité) ;
- Analyse de l'impact socioéconomique en général et, en particulier, du point de vue du genre et des jeunes ;
- Elaboration du modèle de gouvernance ;
- Elaboration du modèle de répartition des responsabilités et rôles ;
- Elaboration du modèle organisationnel général et ses outils de gestion ;

- Définition d'un plan de mise en œuvre ;
- Elaboration d'une feuille de route
- Définition d'un plan d'accompagnement.

2. L'Unité de Coordination du projet invite les cabinets intéressés à manifester leur intérêt en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les cabinets intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les dites prestations (documentation, référence des prestations similaires dans au moins deux continents, expérience dans les missions comparables et en particulier auprès des gouvernements, etc.). Les consultants peuvent se mettre en association pour favoriser leurs chances de qualification.

3. Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes aux « Règles et Procédures pour l'utilisation des Consultants » de la Banque Africaine de Développement, Edition de Mai 2008, révisée en Juillet 2012» disponibles sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>. L'intérêt manifesté par un Cabinet n'implique aucune obligation de la part de l'Emprunteur de le retenir sur la liste restreinte.

4. Les Cabinets intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires (TDRs notamment) relatives à cet avis aux adresses mentionnées ci-dessous aux heures d'ouverture de bureaux suivantes : 08 heures 00 à 16 heures 00 (heure locale).

5. Les expressions d'intérêt doivent être déposées/envoyées par courrier ou courriel aux adresses mentionnées ci-dessous au plus tard, le 15 Janvier 2018 à 12 heures, heure locale et portées expressément la mention : « Recrutement d'un cabinet de consultants chargé de la formalisation du Projet Initiative pour la Solidarité et l'Autonomisation de l'Artisanat Congolais (ISAAC) » :

**Projet d'Appui au Climat des Investissements
et la Gouvernance Sectorielle-Forêt/ Bois - (PACIGOF)
A l'attention de : Monsieur le Coordonnateur
Rue, Locko Isaac N°05 et 06 secteur Blanche Gomez Brazzaville-Congo
Tél : (242) 06 931 00 10/ 05 531 00 10; E-mail : pacigofcongo@gmail.com**

**Le Coordonnateur
Benoît NGAYOU**



REPUBLIQUE DU CONGO
MINISTERE DES FINANCES ET DU BUDGET



PROJET D'APPUI AU CLIMAT DES INVESTISSEMENTS ET A LA GOUVERNANCE SECTORIELLE-
FORET/BOIS (PACIGOF)

AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT N° 013-MFB-PACIGOF-CPM 2017 (SERVICES DE CONSULTANTS)

Secteur : Gouvernance économique et Réformes financières
Référence de l'accord de financement : 2000130013732
N° d'Identification du Projet : P-CG-KZO-001

« Recrutement d'un cabinet de consultants chargé d'élaborer la Stratégie Nationale de Développement de l'Entrepreneuriat Féminin »

1. Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu un prêt du Fonds Africain de Développement (FAD) du Groupe de la Banque Africaine de Développement, pour financer le coût du Projet d'Appui au Climat des Investissements et la Gouvernance Sectorielle-Forêt/ Bois « (PACIGOF) ». Il est prévu qu'une partie des sommes accordées au titre de ce prêt soit utilisée pour effectuer les paiements au titre du « Recrutement d'un cabinet de consultants chargé d'élaborer la Stratégie Nationale de Développement de l'Entrepreneuriat Féminin »

2. L'objectif de cette mission est d'élaborer la Stratégie Nationale de Développement de l'Entrepreneuriat Féminin (SNDEF) et donner au gouvernement congolais, notamment par le biais du ministère des petites et moyennes entreprises, de l'artisanat et du secteur informel, une vision globale et une boîte à outils d'impulsion, de promotion, d'accompagnement et de soutien de l'entrepreneuriat féminin.

Plus spécifiquement il s'agira :

- De faire un état des lieux par la recherche/information et l'analyse documentaire de l'ensemble des études ;
- Etablir un diagnostic de l'existant ;
- Proposer une stratégie de développement de l'entrepreneuriat féminin.

3. L'Unité de Coordination du projet invite les cabinets intéressés à manifester leur intérêt en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les cabinets intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils

sont qualifiés pour les dites prestations (documentation, référence des prestations similaires dans au moins deux continents, expérience dans les missions comparables et en particulier auprès des gouvernements, etc.). Les consultants peuvent se mettre en association pour favoriser leurs chances de qualification.

4. Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes aux « Règles et Procédures pour l'utilisation des Consultants » de la Banque Africaine de Développement, Edition de Mai 2008, révisée en Juillet 2012» disponibles sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>. L'intérêt manifesté par un Cabinet n'implique aucune obligation de la part de l'Emprunteur de le retenir sur la liste restreinte.

5. Les Cabinets intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires (TDRs notamment) relatives à cet avis aux adresses mentionnées ci-dessous aux heures d'ouverture de bureaux suivantes : 08 heures 00 à 16 heures 00 (heure locale).

6. Les expressions d'intérêt doivent être déposées/envoyées par courrier ou courriel aux adresses mentionnées ci-dessous au plus tard, le 15 janvier 2018 à 12 heures, heure locale et portées expressément la mention : « Recrutement d'un cabinet de consultants chargé d'élaborer la Stratégie Nationale de Développement de l'Entrepreneuriat Féminin » :

**Projet d'Appui au Climat des Investissements et la Gouvernance
Sectorielle-Forêt/ Bois - (PACIGOF)
A l'attention de : Monsieur le Coordonnateur
Rue, Locko Isaac N°05 et 06 secteur Blanche Gomez
Brazzaville-Congo Tél : (242) 06 931 00 10/ 05 531 00 10;
E-mail : pacigofcongo@gmail.com**

**Le Coordonnateur
Benoît NGAYOU**

Projet de renforcement des capacités en statistiques (P.S.T.A.T.)

Relever les défis liés à la production des annuaires statistiques des ministères

Ouvert en novembre dernier, l'atelier de formation, organisé par le PSTAT à l'endroit de 34 cadres des services statistiques des ministères sectoriels dans les domaines de base de la statistique, a été clôturé mercredi 6 décembre, par John Stephen Yoka Ikombo, représentant Gabriel Batsanga, le directeur général de l'Institut national de la statistique (INS).



Les participants posant à l'issue de l'atelier.

Cette session de formation, sanctionnée par la remise de kits de logiciels Cspiro et Spss, a eu pour but de contribuer à l'amélioration de la production des données statistiques multisectorielles, grâce à l'utilisation de l'outil informatique. Pendant quinze jours, les participants ont été formés sur quatre modules dispensés par quatre formateurs: «Eléments de base en statistiques: méthodes de collecte et traitement des données»; «Initiation à Excel»; «Prise en main de Cspiro» et «Analyse de données avec Spss». Tous ces modules ont été précédés d'une évaluation de base avant la formation, histoire de jauger le pré-requis (connaissances) des apprenants d'une part, et de déterminer le niveau des connaissances à transmettre, d'autre part.

Au terme de la formation,

Ida Massamba a, au nom des participants, exprimé la satisfaction d'avoir aidé à renforcer leurs capacités et compétences sur la collecte, le traitement ainsi que le maintien de logiciels de traitement et d'analyses des données statistiques. Les participants ont pris, par ailleurs, l'engagement d'appliquer les enseignements reçus, afin de relever les défis inhérents à la production des annuaires statistiques de leur ministère. Ils ont souhaité, également, la tenue de nouvelles sessions de perfectionnement, surtout pour les logiciels dont la durée de formation a été insuffisante au regard de leur complexité. Aussi ont-ils demandé au PSTAT de fournir un appui effectif au service sectoriel, afin de permettre la production réelle des annuaires et d'autres données

statistiques.

Convaincu que la qualité des notions dispensées et les débats interactifs entre formateurs et formés a permis d'acquérir des connaissances utiles à leur épanouissement professionnel, John Stephen Yoka Ikombo, clôturant la formation, a exhorté les participants à capitaliser leurs connaissances et à en faire œuvre utile dans le travail au quotidien, notamment dans la production des statistiques fiables et de qualité, en vue d'améliorer la performance du Système statistique national (SSN). «Pour le reste l'INS, organisme central du SSN est disposé à vous accompagner dans la production des statistiques multisectorielles, en apportant son expertise avérée», a-t-il conclu

Aybienevie N'KOUKA-KOUDISSA

(CAMI) Centre d'application aux métiers de l'informatique

Bientôt la 2^e édition de la Semaine des conférences technologiques

C'est sous le thème central de: «Pour quel métier de l'informatique es-tu fait?», que le Centre d'application aux métiers de l'informatique (CAMI) organisera du 21 au 23 décembre prochains à son siège la 2^e édition de la Semaine des conférences technologiques aux métiers de l'informatique appelée «la Week Tech CAMI». Objectif de cette conférence: promouvoir et vulgariser les métiers de l'informatique. L'annonce a été faite par Arsène Vembe Moukouma, coordonnateur du CAMI, samedi 9 décembre dernier au cours d'une réunion qu'il a présidée.



Arsène Vembe.

La 2^e édition regroupera des professionnels du numérique, mais aussi des auteurs des programmes, des éditeurs de codes et d'autres profils d'informaticiens. Les professionnels du numérique partageront leurs expériences et leurs compétences, mais réfléchiront et débattront également sur des pratiques et des évolutions de leurs métiers. Des conférences-débats seront organisées autour de différents thèmes comme: «L'actualité sur le monde numérique», «Les nouvelles techniques de l'info-

graphie», «Le développement web», «La programmation et ses avancées», «L'architecture en troisième dimensions» et «La maintenance des ordinateurs et des appareils électroniques». La Week Tech CAMI se veut tout d'abord un carrefour et un lieu d'apprentissage où les professionnels de différents métiers de l'informatique, ainsi que du multimédia, présenteront leurs travaux d'orientation. Elle permettra d'explorer le monde des métiers innovateurs de l'informatique et de découvrir l'évolution de la technologie du numérique.

Pour Arsène Vembe Moukouma, la Week Tech CAMI doit

interpeller et rassembler un public plus large, capable de devenir de bons praticiens, en acquérant une certaine éducation aux différents métiers de l'informatique. «La 2^e édition permettra d'entreprendre une stratégie de fidélisation, pour conserver la clientèle acquise, mais également une stratégie de développement visant à promouvoir l'emploi dans le domaine des Technologies de l'information et de la communication (TIC), tout en ciblant les métiers émergents de l'informatique», a indiqué le coordonnateur du CAMI.

Aybienevie N'KOUKA-KOUDISSA

Parcelle à vendre avec fondation, au quartier Djiri, dans une zone habitée, à 2 km de la voie goudronnée.

Contact: 01 081 27 92 / 06 662 37 39.

Congo Terminal/Port autonome de Pointe-Noire

Aboutissement des travaux d'infrastructures du projet Congo Terminal

Un moment important, solennel et convivial. Ainsi peut-on dire de la soirée de cocktail dînatoire organisée le 6 décembre 2017 par Congo Terminal sur l'esplanade du magnifique site «Le Derrick». C'était à l'occasion de l'aboutissement des travaux d'infrastructures de ce projet du Groupe Bolloré. Les clients et partenaires de Congo Terminal ont, par leur présence, témoigné de l'intérêt qu'ils portent aux activités de cette société, en célébrant ensemble cet événement, en présence de M. Philippe Labonne, PDG de Bolloré Ports. Bilan de développement de Congo Terminal par son directeur général, M. Laurent Palayer.

L'aboutissement des travaux de construction de ses infrastructures a constitué une occasion pour Congo Terminal de réunir les usagers du port pour leur présenter le parcours de ce projet, de sa conception à sa réalisation. Notamment les investissements consentis et leur impact sur l'économie congolaise en général.

En effet, à travers les chiffres et aussi par les images, les convives de M. Laurent PALAYER ont pu apprécier la nature et l'ampleur des travaux réalisés, l'importance des ressources techniques et financières consacrées par le Groupe Bolloré pour le projet Congo Terminal.

Suite à un appel d'offres international lancé par les autorités congolaises pour la mise en concession du terminal à conteneurs, sur une douzaine d'entreprises sélectionnées, l'histoire retiendra que c'est le dossier du Groupe Bolloré qui fut retenu. C'était sur la base d'un projet ambitieux pour le Congo et la sous-région, favorisant la compétitivité du Port autonome de Pointe-Noire, avec notamment un plan d'investissement de plus

de 270 milliards de francs CFA. La convention de concession pour une durée de 27 ans fut signée le 23 décembre 2008 à Brazzaville. Ainsi naquit le projet Congo Terminal, dont la première pierre des travaux de construction du terminal fut posée le 30 avril 2009, soit 70 ans après l'inauguration du premier quai du



Le spectacle lors de la manifestation.

Port de Pointe-Noire en avril 1939. Les investissements réalisés Pour M. Laurent Palayer, les investissements réalisés par Congo Terminal tiennent compte des trois



Le moment des discours.

principales missions assignées au Groupe Bolloré par l'Etat congolais. Il s'agissait d'une part de moderniser les installations et infrastructures portuaires tout en réduisant les coûts

et délais de passage portuaires pour une plus grande compétitivité du port. Et d'autre part, de redynamiser les corridors de dessertes de l'hinterland et des pays de la

sous-région (100 millions d'habitants). Et enfin, de développer le port de Pointe-Noire comme principale plateforme de transbordement de la sous-région.

Pour parvenir à atteindre ces objectifs, Congo Terminal a investi à ce jour environ 200 milliards de frs CFA. «Ces investissements ont essentiellement porté d'une part sur l'agrandissement du port et de ses infrastructures, et d'autre part sur l'acquisition de nombreux équipements d'exploitation et de maintenance. Nous sommes parvenus à doubler les surfaces de stockage qui atteignent aujourd'hui 30 hectares dont près d'une dizaine gagnés sur la mer. Sur la même période, le tirant d'eau maximum admissible a été augmenté à -15 mètres de profondeur», a relevé M. Laurent Palayer. Et de citer les nombreuses acquisitions et réalisations. Notamment 6 portiques de quai et 16 portiques de parcs, l'allongement des quais (1,5 km linéaires actuellement), la zone logistique multimodale (4,5 ha) d'em-

potage et de dépotage des conteneurs, etc. Et sur le plan de la sécurité et de la sûreté, Congo terminal a obtenu successivement sa certification ISO 9001/2015 de la qualité, son certificat de conformité au code ISPS et son Pedestrian free yard.

Les effets induits des investissements

Tous ces investissements ont fait que Congo Terminal a quasiment atteint les objectifs fixés par l'Etat congolais, lors de la mise en concession. Ainsi, le Port autonome de Pointe-Noire est dorénavant capable de recevoir les plus grands navires porte-conteneurs d'une capacité de plus de 10.000 conteneurs, pour un tirant d'eau de -13 mètres pour environ 250 m de long et environ 40 m de large.

«Grâce à l'ensemble des investissements, nous avons triplé nos productivités-navires qui sont passées de 15 mouvements par heure en 2009 à 60 mouvements actuellement. Le temps moyen des plus gros navires est passé de 3 jours à 24 heures aujourd'hui, supprimant ainsi les attentes sur rade des navires porte-conteneurs. De 180.000 conteneurs manutentionnés en 2009 lors de la prise de concession, le trafic général du port autonome de Pointe-Noire devrait atteindre de nouveau le seuil de 600.000 conteneurs manipulés d'ici la fin de 2017», a dit M. Laurent Palayer. Il est à noter que le nombre d'armateurs de lignes régulières desservant Pointe-Noire a doublé, et que les transit-time des conteneurs en transbordement via Pointe-Noire se sont améliorés, confortant Pointe-Noire dans son

rôle de hub de référence de la sous-région.

Et sur le plan social, le projet Congo Terminal a permis l'embauche de 800 employés et généré plus de 300 emplois indirects. De même, la société a fortement contribué à l'amélioration du panier de la ménagère. Congo Terminal participe également aux réunions du Comité de pilotage pour la réduction des coûts et délais du passage portuaire. Et déjà, pour sa part, la société a procédé à une baisse de 20% sur les tarifs de manutention des produits de première nécessité.

En définitive, la réalisation de ce projet est un partenariat public-privé exemplaire. Une collaboration entre le Groupe Bolloré et l'Etat congolais qui va d'ailleurs se poursuivre, a indiqué M. Philippe Labonne. Le Président Directeur Général de Bolloré Ports a cité quelques-uns des projets sur lesquels le Groupe Bolloré s'est engagé, parmi lesquels la concession du port autonome de Brazzaville, la construction des salles de cinéma, ainsi que les projets de production d'énergie solaire photovoltaïque. Mais au-delà des chiffres et des images concrètes sur les réalisations de Congo Terminal, les invités à cette célébration ont favorablement apprécié l'aspect festif de la manifestation. Allusion à ce melting-pot de danses traditionnelles et modernes, merveilleusement exécutées par un groupe de professionnels. Ou encore s'émerveiller devant ses différents tableaux du réel, représentant la savane congolaise, la tradition locale vili, etc. La fête était conviviale et belle. Notons que le Consul général de France à Pointe-Noire, le deuxième vice-président de l'Assemblée nationale, M. Roland Bouiti-Viaudo, et le Directeur général du PAPN, M. Séraphin Balhat, ont rehaussé de leur présence cette manifestation.

Ministère de la Culture et des arts

Le CRAN exhorte le Congo à récupérer son patrimoine culturel pillé pendant la colonisation

Le ministre de la Culture et des arts, Dieudonné Moyongo, s'est entretenu mardi 12 décembre 2017, dans son cabinet de travail à Brazzaville, avec Louis Georges Tin, président du Conseil représentatif des associations noires (CRAN), une ONG qui lutte contre le racisme et le colonialisme dans le monde. En compagnie de Maylis Isabelle Bouffartique, directrice de la Compagnie Monsieur Madame, et de Noëlle Tsiessie Kibounou, comédienne, M. Tin effectue une tournée dans les pays africains. Lors de son entretien avec Dieudonné Moyongo, il a exhorté les autorités congolaises à donner leur approbation pour l'enclenchement du processus d'identification des œuvres culturelles africaines, à savoir: les colliers, masques et autres emportées par les colonisateurs pendant la colonisation et qui se trouvent dans des musées en France, en Belgique et en Angleterre. De même, il a évoqué avec le ministre le projet Congo Océan qui consiste à rendre hommage aux travailleurs africains morts pendant la construction du Chemin de fer Congo océan (CFCO).



Le ministre Dieudonné Moyongo et ses hôtes pendant l'audience.

D'après le président du CRAN, la structure qu'il dirige a lancé une campagne il y a quelques années, fait des appels internationaux, lancer des pétitions, des actions de toutes sortes et obtenu déjà satisfaction en France. La tournée qu'il est en train d'effectuer en Europe et en Afrique, a-t-il dit, a pour but de sensibiliser les pays à la question de la restitution du patrimoine culturel des pays africains qui se trouvent dans des musées de quelques pays européens. «Le Congo figure parmi les pays concer-

nés par cette question, car beaucoup de ses objets ont été pris. Il doit se mobiliser pour récupérer ses trésors pris lors de la colonisation», a-t-il confié au terme de l'audience que lui a accordée le ministre de la Culture. «95% des biens culturels de l'Afrique se trouvent dans des grands musées en Europe, notamment en France et en Belgique. Le CRAN a lancé une campagne à ce sujet. En France, nous avons obtenu satisfaction puisque le président français Emmanuel Macron a annoncé récemment, depuis Ouagadougou, la capitale du

Burkina Faso, la restitution des trésors. Aussi, je tiens à souligner que le Congo tirera beaucoup de bénéfices via le tourisme en faisant revenir ce patrimoine au bercail», a soutenu Louis Georges Tin. Il a, en outre, affirmé que le CRAN compte rassembler, autour d'une table, tous les pays africains et européens concernés par cette question, à l'occasion d'une conférence internationale qu'il organisera en 2018 à Dakar, au Sénégal. Le ministre Dieudonné Moyongo a marqué son adhésion à l'initiative du président du CRAN. Il a promis, d'ailleurs, dans quelques jours, faire une déclaration à ce sujet. Il annoncé travailler, concrètement, sur

deux sujets: faire l'inventaire des pièces concernées et comment assurer leur conservation. «Une fois rapatriés, ces objets précieux pourront être placés dans le nouveau musée actuellement en construction dont les travaux sont en voie d'achèvement. Il ne manque plus que des équipements. Ce musée pourra accueillir les objets pillés», a affirmé M. Tin, relatant les propos du ministre. A signaler que le CRAN est une fédération d'associations françaises créée en novembre 2005, ayant pour objectif de défendre la population noire de France contre les discriminations.

Alain-Patrick MASSAMBA

COMMUNIQUE
NECROLOGIQUE

La famille René Belvain BEMBA et enfants BAKOKOLO: Jean Godefroy, Euloge Paraclet, Olivier Victoire, Franck Michel ont la profonde douleur d'annoncer aux amis et connaissances de Kindamba, Vindza, Loumo, et autres la mort de leur oncle, père, et grand-père, BAKOKOLO Michel Sarté, enseignant, ancien chef du PCA (Poste de contrôle administratif) et ancien député de Vinza; décès survenu le lundi 11 décembre 2017, à la suite d'une longue maladie. La veillée mortuaire se tient à son domicile, sis rue Bakokolo Michel, à Kimpouomo, Madibou, avant le centre émetteur. L'enterrement aura lieu le samedi 23 décembre à Loukanga II.



LA SEMAINE AFRICAINE

Bihebdomadaire d'information générale, d'action sociale et d'opinion, s'inspirant de la Doctrine Sociale de l'Eglise Catholique

Siège: Bd. Lyautey (en face du CHU)
B.P. 2080 - BRAZZAVILLE
Direction - Tel: (242) 06.678.76.94 / 06.664.00.47

Journal édité par la Commission Episcopale des Moyens de Communication Sociale.

Président:
Mgr Miguel
Angel OLAVERRI,
Evêque de Pointe-Noire

Vice-Président
Mgr Anatole MILANDOU
Archevêque de Brazzaville

Directeur de Publication:
Albert MIANZOUKOUTA

Secrétaire de rédaction
Véran Carrhol YANGA
Tel: (242) 06.668.24.72/
01 116 63 33

Saisie & Montage (PAO):
Atelier La Semaine Africaine
Service Commercial:
Brazzaville:
Tél.: 06.889.98.99
05.528.03.94
Pointe-Noire: Tel: 05.557.78.71
06.655.80.03 / 05.553.16.93

E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr
Site Internet: lasemaineafricaine.net

MINISTERE DES FINANCES, DU BUDGET ET DU PORTEFEUILLE PUBLIC
DIRECTION GENERALE DES IMPÔTS ET DES DOMAINES
DIRECTION DEPARTEMENTALE DES IMPOTS ET DES DOMAINES DE LA SANGHA
DIVISION DE LA CONSERVATION DES HYPOTHEQUES
ET DE LA PROPRIETE FONCIERE DE OUESSO

ANNONCE LEGALE N°003/2017/OUESSO

Suivant réquisitions reçues par l'Inspecteur Divisionnaire de la Conservation des Hypothèques et de la Propriété Foncière de Ouesso, une procédure d'immatriculation, en vue de l'établissement des titres fonciers, est en cours. Cette procédure concerne les immeubles et requérants suivants:

N° d'ordre	N° de réquisition	Références cadastrales	Quartiers	Arrondissements	Requérants
01	2351 du 22-06-2017	Section C, bloc I; Pile I; Sup.: 400,00 m ²	Zone Marc POTIER	n°2 MBINDJO	PIH-IKOUNGA Fulberthe
02	2243 du 28-04-2017	Section F, bloc 64; Pile 58; Sup.: 450,00 m ²	Quartier MBOMA 2	n°2 MBINDJO	Association Famille NGUIEMBOON
03	2272 du 23-11-2016	Section E, bloc 154; Pile 03; Sup.:563,41 m ²	AVENUE SOUANKE	n°2 MBINDJO	MBENDE Médard
04	2273 du 23-11-2016	Section B; bloc 54; Pile 14; Sup. 607,76 m ²	RUE BOMOUALI	n°2 MBINDJO	MBENDE Médard
05	2274 du 23-11-2016	Section A; bloc 133; Pile 10 et 11; Sup.: 1.122,64 m ²	PLACE ROUGE (Virgule)	n°1 NZALANGOYE	MBENDE Médard
06	2280 du 23-11-2016	Section A, bloc 135; Pile 01; Sup: 344,05 m ²	RUE EWALO	n°1 NZALANGOYE	MBENDE Médard
07	2285 du 23-11-2016	Section A; bloc 50; Pile 03 ; Sup.: 841,70 m ²	Ex-HYDRO-CONGO	n°1 NZALANGOYE	MBENDE Médard
08	2373 du 08-11-2017	Section H; bloc 31; Pile 01; Sup.: 400,00 m ²	Quartier MINDONGO	n°1 NZALANGOYE	PONGUI Gilbert
09	2245 du 09-09-2016	Section A; bloc 157; Pile 02; Sup.: 296,32 m ²	Avenue IPOLO	n°1 NZALANGOYE	NTAKIRUTIMANA Exaucé
10	2369 du 30-10-2017	Section I; bloc 5 bis; Pile 02; Sup.: 400,00 m ²	Quartier MBALE 1	n°1 NZALANGOYE	BASSOUMOUKA Chris Garrel
11	2363 du 01-08-2017	Section H; bloc 58; Pile 8 bis; Sup.: 255,00 m ²	Quartier ANAC	n°1 NZALANGOYE	NKOUKA Gildas Williamson
12	2294 du 05-12-2016	Section E; bloc 127; Pile 10 bis; Sup.: 538,25 m ²	Quartier MBOMA	n°2 MBINDJO	VOUAYEMADE MAMIWI Dimitri
13	2295 du 05-12-2016	Section A, bloc 18; Pile 02; Sup.: 400,00 m ²	Lycée d'Excellence	Sous-préfecture MOKEKO	OSSY-NINO Christian
14	2357 du 14-07-2017	Section I, bloc 1009; Pile 869; Sup.: 400,00 m ²	Quartier Hôpital Général	n°2 MBINDJO	NGOUARY Georges Albert

Fait à Ouesso, le 22 Novembre 2017

Au-delà d'un délai de deux (2) mois, à compter de ce jour, aucune opposition ou déclaration à l'immatriculation ne sera recevable (Art. 26 du Régime de la Propriété Foncière)

L'Inspecteur Divisionnaire,
Gilbert MBANDZA



REMORQUAGE ET AIDE AU CONSTAT GRATUITS



SAHAM ASSURANCE AUTO

En cas de panne ou d'accident, nous sommes à vos côtés.

Quel que soit votre type de véhicule, bénéficiez d'offres adaptées à vos besoins.
En cas de choc ou de panne, le constat et le remorquage de votre voiture sont gratuits.
Pour plus de renseignements, rendez-vous dans l'une de nos agences.

ASSISTANCE
05 053 58 58



SAHAM
Assurance
Avancez librement

Football

Promesse d'un championnat new-look et attrayant

Grâce au soutien de la CAF et du ministère des Sports, la Fédération congolaise de football (FECOFOOT) ambitionne de propulser ses compétitions, notamment le championnat de Ligue 1 de la saison 2017-2018, au rang d'événement de large reconnaissance nationale et d'envergure internationale, en partenariat avec la Fondation pour le développement du football en Afrique (FDFA). La Fondation que préside Christian Lagnidé a ouvert ses portes au grand public, les 14 et 15 décembre, afin d'expliquer ce qui va être une véritable économie du football au Congo.

Pendant deux jours, la FDFA a organisé un salon professionnel de football dénommé «Congo Footworkshop 2018-2021». Occasion d'échanges à travers quatre ateliers et présentations qui ont consisté à susciter l'intérêt et l'engagement de toutes les couches de la population ainsi que des partenaires: informer sur les potentialités économiques du football congolais; expliquer la vision et l'originalité de la démarche organisationnelle; obtenir l'engagement des chefs d'entreprises, partenaires au développement, autorités politiques et administratives, acteurs du football congolais, médias et du grand public à accompagner les compétitions de la FECOFOOT et recueillir les remarques et suggestions des participants.

Des recommandations visant à professionnaliser l'organisation du football congolais ont été formulées.

A quoi doit-on s'attendre concrètement?

La dynamisation du football passe nécessairement par une nouvelle structuration des compétitions, de



De g. à dr: Christian Lagnidé, Hugues Ngouélondélé et Guy-Blaise Mayolas, trois acteurs du «Congo Footworkshop 2018-2021».

nouvelles sources de financements et leur diffusion sur les chaînes de télévision partenaires de la CAF et des médias locaux. Ainsi, il y aura désormais la Ligue 1 (16 clubs), la Ligue 2 (32 clubs), la Ligue 3, mais aussi, outre la Coupe du Congo, la Coupe de la Fédération. Qui animeront régulièrement la scène footballistique du Congo. Le champion de la Ligue remportera un trophée et toucherait 25 millions de francs CFA, ceux des Ligues 2 et 3, un trophée aussi et respectivement 10 millions et 5 millions CFA. Enfin, le vainqueur de la Coupe de la Fédération, une coupe et 10 millions de francs CFA.

Quel impact économique?

Dans un délai de 2 ans Les joueurs seront sous contrat avec leurs clubs respectifs. Le mot d'ordre est de leur permettre de faire du foot à plein temps, pour un salaire

conséquent permettant de subvenir à leurs besoins. Hormis cela, des emplois directs seront créés autour de chacun des 60 clubs engagés dans les compétitions. C'est aussi une aubaine pour les entreprises partenaires qui pourront augmenter leurs chiffres d'affaires et élargir leur part de marché à travers les ventes sur les différents sites où se joueront les matches.

Les clubs

Dans un délai de 2 ans, les clubs doivent passer du statut d'association à celui de société à objet sportif. Le souhait est de leur transférer 5 à 10% du fonds de développement du football. La FECOFOOT les accompagnera pour l'obtention des prêts bancaires. Obligation leur sera faite d'avoir un minimum d'adhérents pour participer à la vie du club: au moins 3000 adhérents contribuant financièrement, pour les clubs de

Ligue 1, 1500, pour ceux de Ligue 2... Tout ceci aura un impact économique certain surtout à l'intérieur du pays.

Le football, c'est aussi le public

Le public est également pris en compte dans le partenariat FECOFOOT-FDFA. Divers avantages et gains sont prévus: abonnements sponsorisés et par crédit, réduction sur les prix des billets d'entrée, tombola sur billet d'entrée, tarifs spéciaux pour les abonnements des femmes et des enfants; offres promotionnelles sur le premier bouquet panafricain See Afrika, etc. Voilà qui met la lumière sur la saison 2017-2018 et les saisons à venir, du moins jusqu'en 2021. Heureux mariage entre la FECOFOOT et la FDFA!

Guy-Saturnin MAHOUNGOU

Organisation d'une compétition de Gymnastique

De nouvelles connaissances pour se préparer convenablement

Un colloque sur l'organisation d'une compétition de gymnastique et à s'y préparer convenablement s'est déroulé les 11 et 12 décembre 2017 à Brazzaville, en partenariat avec le Comité national olympique et sportif congolais. Les organisateurs ont toujours besoin de toutes les compétences pour que



Les organisateurs et les participants au colloque.

leurs compétitions soient une réussite. Trente participants étaient réunis à l'occasion du colloque organisé par la Fédération congolaise de gymnastique (FECOGYM), notamment les membres du bureau exécutif de la fédération eux-mêmes, des bénévoles, des gymnastes et entraîneurs. Ils ont été sensibilisés sur les accréditations, le développement du sport, l'entraînement de haut-niveau, le cahier des charges, les étapes de l'organisation d'une compétition, etc. Il a aussi été mis à leur disposition des éléments constitutifs sur les tâches à affecter aux bénévoles et aux différentes commissions techniques relatives à l'organisation d'une compétition de gymnastique.

Au terme du colloque, a dit le président de la Fédération congolaise de gymnastique et membre du comité exécutif de l'Union africaine de gymnastique (UAG), François Bakana, le travail a déjà commencé «et je crois que les enseignements reçus vont nous permettre de faire que la gymnastique avec son championnat d'Afrique des nations prévu l'année prochaine permettent de faire que notre discipline devienne un sport compris par les spectateurs, par nous-mêmes. Nous devons tout faire pour que nous ayons des podiums qui doivent être maintenus et défendus», a-t-il déclaré.

Charlemagne Vinga, délégué du directeur général des sports et chef de service de sport de haut-niveau à la Direction générale des sports, a souligné qu'apprendre est un devoir noble. «Vous avez appris certainement beaucoup, j'en suis convaincu. Il s'agit donc maintenant d'intérioriser les riches connaissances acquises mais aussi, de les mettre de temps en temps en pratique. Je suis sûr que vous n'attendrez pas les championnats d'Afrique des nations de la discipline qui pointent à l'horizon pour opérationnaliser la théorie reçue», a-t-il indiqué. Il a également rassuré les participants et les membres de la fédération de gymnastique que le ministère des sports restera toujours à leurs côtés pour les accompagner dans leurs multiples projets porteurs de beaucoup d'espoir pour la gymnastique congolaise.

Alain-Patrick MASSAMBA




**OFFRE EXCEPTIONNELLE
STOCK LIMITE**



DELL OPTIPLEX
Ordinateur de bureau reconditionné

+



**IMPRIMANTE
MULTIFONCTION**
Impression-Photocopie-Scan



Tél: 06 600 0000

PNR : 319, Avenue Charles De Gaulle
BZV : 105, Boulevard Sassou Nguesso



POTENTIEL

RESSOURCES HUMAINES

Nous recherchons pour le compte de notre client acteur majeur dans le secteur de distribution de carburants:

- DIRECTEUR COMMERCIAL ET MARKETING (H/F)
Réf: 010/17
- RESPONSABLE ACHATS ET SERVICES GENERAUX (H/F)
Réf: 013/17

Nous recherchons pour le compte de notre client acteur dans l'industrie du ciment:

- RESPONSABLE MARKETING ET REPORTING (H/F)
Réf: 011/17
- RESPONSABLE ZONE (H/F)
Réf: 012/17

Vous souhaitez connaître les détails du poste et candidater?

**Merci de postuler à l'offre
avant le 21 décembre 2017 en consultant
notre site web dans la rubrique
DERNIERES MINUTES:**

<http://www.potentielrh.com>

Message de Noël 2014 des évêques du Congo

Interprétation prophétique pour aujourd'hui

Le message de Noël 2014 des Evêques du Congo est inscrit dans le registre des traditionnels messages de paix et de joie adressés, à la veille des solennités de Noël et de la fête de nouvel an, à l'ensemble de la chrétienté catholique qui est au Congo. Les thématiques soulevées dans ces messages sont liées à l'actualité de l'Eglise, de la société, du pays, de la vie politique... Le message de Noël 2014, portant sur l'alternance politique en 2016, fait référence au grand débat qui se soulevait déjà dans tout le continent et dans notre pays : débat sur le changement ou révision de la constitution. Débat qui, au niveau de la classe politique, soulignaient les Evêques, «suscite beaucoup de passions et de réactions, au point d'occulter les vrais problèmes sociaux concernant la vie de nos populations »



Brythish Stevall Kibinda.

Le choix des Evêques à écrire, non pas exclusivement aux chrétiens ou aux croyants mais à tous les hommes et toutes les femmes de bonne volonté, à toutes les filles et tous les fils du Congo, est porté par leur devoir en tant que pasteurs et prophètes, d'inviter «les décideurs politiques à privilégier l'intérêt général et la gestion du patrimoine national pour le bien de tous». Ceci, pour une véritable culture de la primauté du droit et pour l'Unité nationale. Se situant et s'appuyant sur la ligne directrice du Magistère universel, de la philosophie politique, de l'analyse de l'histoire du Congo, et le tout, sous les harmoniques d'un cours de droit constitutionnel bien scellé, les Evêques du Congo prennent position pour l'intérêt général. Trois ans après la publication de ce message, de son quasi-oubli et des péripéties liées à son annonce, une analyse de celui-ci

nous paraît impérieuse. Les prophètes en Israël étaient des hommes incompris par leurs congénères et leurs messages n'étaient pas le bienvenu. Les cœurs étaient endurcis par le péché, qui les détournait des voies du Seigneur. (...) Cette conscience critique, des Evêques d'un monde qui va à sa perte, est éclairée par la lumière de la foi au Christ, soutenue par l'Evangile et l'enseignement de la doctrine sociale de l'Eglise. (...) Au cœur des reproches qui se dégagent de ce message se trouve, en grande partie, celui «de faire remarquer qu'en régime démocratique, aucune réforme qui suscite de fortes tensions et oppositions n'a jamais profité au peuple. A qui et à quoi servirait un changement de la Constitution dans la division, sinon qu'à mettre en péril la paix sociale?» Ce reproche est formulé par rapport aux passions et aux réactions que le débat sur le

changement ou non de la Constitution de 2002 avait commencé à susciter, au point d'occulter les vrais problèmes sociaux concernant la vie des populations. Car, au lieu de réfléchir sur l'urgence de ce qui doit être fait, on perd malheureusement du temps à remettre en cause ce qui doit être considéré comme un acquis. A ce reproche central, à l'endroit de la classe politique et à tout le peuple, est rattaché celui formulé à l'endroit de la force publique sur les missions qui sont les siennes, et liées essentiellement à la protection de la population, et au maintien de la paix. Les reproches formulés à la population congolaise, à la classe politique et à la force publique, au tour du débat sur le changement ou révision de la constitution, sont une forme de prévention face à la dangereuse réalité que cela représente. A ces reproches est donc liée une prédiction. Comme les prophètes de l'Ancien Testament, les Evêques

du Congo en déchiffrent de l'histoire ont cependant prédit l'éventualité d'un malheur, si ces reproches n'étaient pas pris en compte. Cette prédiction d'un malheur avenir était contenue essentiellement dans la note d'attention faite à l'opinion nationale et internationale sur le fait que, le débat sur le changement ou révision de la constitution «a été la cause des affrontements fratricides de 1993, 1994, 1997 qui ont gravement endommagé le tissu social... Avons-nous déjà oublié cette parole : «Plus jamais ça» ! Quel est le congolais qui voudrait revenir à ces malheurs ?» Cette prédiction, comme nous l'avons lue, est une annonce de malheur s'il n'y a pas dialogue dans la vérité autour du sujet brûlant. Et ces mots des Evêques le disent assez bien: «Malheur à nous, si le sang et les larmes coulent encore dans notre pays». En Israël ancien, la fermeture à l'accueil du message du prophète est source de malheur. Dans le cadre des prophéties de malheur, le message du prophète est généralement un appel de retour à la vérité fondamentale, vérité qui a tout son sens en Dieu, fondement et vie de son peuple. Car, il y a annonce de malheur, là où le peuple a présenté un refus de demeurer dans la vérité. Et il y a malheurs, regrets et lamentations, là où le peuple s'est obstiné dans le mal et dans la sortie des voies de vérité et de vie.

Brythish Stevall KIBINDA
Séminariste en 4^e année de théologie, Grand Séminaire Cardinal Emile Biayenda.

ISP **imprimerie Saint-Paul**
S.A. au capital de 24.250.000 F.C.F.A. - INCCM N° 07/03/027 - N°U 02007110000270103
Siège social : Place de la Cathédrale - Brazzaville
B.P. 2338 - Tél. : (02) 242) 08 872 48 77
E-mail : ispbrazzaville2016@hotmail.fr - Brazzaville - République du Congo

Pour tous les travaux d'impression en noir et blanc et en couleur, une remise est accordée aux clients fidèles.
L'imprimerie Saint Paul est située non loin de la cathédrale Sacré-Coeur de Brazzaville.
Nos services:
* impression de toutes cartes confondues
* impression des calendriers
* conception des logos
* impression des brochures, revues, magazines, journaux, rapport d'activités
* reliure pour tous types de documents.

Pour de plus amples renseignements:
Contactez: 06 672 45 27
Attaché de Direction commerciale:
Blaise BIKINDOU
Tél: (242) 05 560 39 11 ou 06 666 43 09
Imprimerie Saint Paul: 79 ans de savoir-faire à vous plaire.

A NOS LECTEURS

L'espace «Point de vue» est ouvert à tous. Les opinions qui s'y expriment ne vont pas forcément dans le sens de notre ligne éditoriale. Nous respectons les points de vue de tous ceux qui respectent notre identité chrétienne et entendent œuvrer, dans le respect et la tolérance, au Bien commun. Les textes qui nous sont adressés sont susceptibles de modifications; ils ne sont ni rendus à leurs auteurs, ni rémunérés.

Bienvenue à tous!

La Rédaction.

**Wildlife Conservation Society
Programme Congo
(WCS-Congo)**

B.P.: 14537
Brazzaville, République du Congo
Téléphone: 242 05 747 21 21
E-mail: wsccongobrazza@wcs.org

International Programs
2300 Southern Blvd
Bronx, NY 10460
Tél.: 718-220-1387

AVIS DE RECRUTEMENT

Poste: Superviseur d'entrepôt - Nombre: 01
Basé: à Brazzaville
Superviseur: Directeur Logistique

Dans le cadre de ses activités, le bureau de Coordination de l'organisme international Wildlife Conservation Society (WCS-Congo), recrute un superviseur d'entrepôt qui travaillera en étroite collaboration avec l'ensemble du personnel des projets pour assurer la gestion du stock.

Compétence requises:
-Capacité à installer, utiliser et programmer une radio;
-Gérer le stock en collaboration avec le référent hiérarchique, être responsable de l'entrepôt et de son contenu;
-Effectuer la vérification, enregistrement, rangement des marchandises reçues et assurer un large éventail d'articles pour différents projets et départements (Pièces de rechange, outils, équipements, etc.);
-Contrôler régulièrement le niveau des inventaires (comptages physiques), maintenir les inventaires à jour et assurer le suivi des consommations;

Gestion RH
-Superviser le personnel travaillant comme aide dans l'entrepôt;
-Après approbation du référent hiérarchique, engage les travailleurs journaliers occasionnels ;
-Faire un rapport hebdomadaire des mouvements de marchandises (entrées/sorties) de l'entrepôt;
-Signaler immédiatement au référent hiérar-

chique tout problème survenant dans le service, notamment dommage, perte, tentative d'effraction ou vol survenu dans l'entrepôt.

Autres
-Effectuer divers travaux de maintenance (ex: poser des tablettes);
-S'assurer que l'entrepôt (ou les zones de stockage) soit correctement entretenu (nettoyage).

Profil requis:
-Avoir un moins un Brevet d'Etudes du 1er cycle, voire plus ;
-Avoir une expérience d'au moins 4 ans à un poste similaire serait un atout.
Veuillez envoyer votre Curriculum vitae avec une lettre de motivation à l'adresse suivante: Monsieur le Directeur de la Logistique - Wildlife Conservation Society (WCS), 151, Avenue Général De Gaulle -Plateau Ville - Brazzaville; B.P.: 14537, ou à l'adresse e-mail: smilandou@wcs.org, au plus tard, le 26 Décembre 2017.

Seuls les candidats présélectionnés seront contactés à passer le test.

N.B.: Merci de vous rapprocher de la guérite pour les termes de référence.

Fait à Brazzaville, le 12 décembre 2017.

Maître Ado Patricia Marlène MATISSA
Notaire
Avenue Félix EBOUE, immeuble «le 5 février 1979»
2e étage gauche Q050/S (Face Ambassade de Russie),
Centre-ville, Boîte Postale: 18, Brazzaville
Tél. Fix: (+242) 05 350.84.05
E-mail: etudematissa@gmail.com

**DISSOLUTION DE LA SOCIETE
TRANSMISSION UNIVERSELLE DU PATRIMOINE
DE LA SOCIETE DENOMMEE
J.I.J-SERVICES**

Société A Responsabilité Limitée unipersonnelle
Au capital de 1 000 000 F. CFA / Siège social à Brazzaville
République du Congo / RCCM: 13 B 4705

Suivant procès-verbal de Décisions Extraordinaires de l'associé unique de la société dénommée J.I.J-SERVICES SARLU, en date du 03 juillet 2017, déposé au rang des minutes de Maître Ado Patricia Marlène MATISSA, Notaire, en date du 08 décembre 2017, dûment enregistré à la recette de Brazzaville le 08 décembre 2017, sous folio 217/15, N°2550, l'associé unique a décidé ce qui suit:

- Dissolution anticipée de la société, à compter du 08 décembre 2017;
- Transmission universelle du patrimoine de la société à l'associé unique sans qu'il y ait lieu à liquidation, conformément à

l'article 201 alinéa 4 de l'Acte Uniforme révisé relatif au droit des sociétés commerciales et du Groupement d'intérêt économique de l'OHADA;

- Dépôt légal du procès-verbal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville en date du 13 décembre 2017, enregistré sous le numéro 17 DA 943.
- Mention modificative a été portée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier le 13 décembre 2017, sous le numéro M2/17-2192.

Pour insertion légale,
Me Ado Patricia Marlène
MATISSA,
Notaire.



ACHETER UN TELEVISEUR SMART
N'EST PLUS UN LUXE

VESTEL



VESTEL

- 32" HD : 119 000 FCFA HT**
- 43" FULL HD : 219 000 FCFA HT**
- 50" FULL HD SMART : 369 000 FCFA HT**
- 55" FULL HD SMART : 419 000 FCFA HT**
- 65" ULTRA HD SMART : 999 000 FCFA HT**

4 Avenue FOCH - Centre Ville - Brazzaville Tél.: 055 777 888 - 066 69 60 60
Avenue Moe Katt Matou - après le Rond Point Kassaï - Pointe-Noire Tél.: 044 53 53 53 - 056 056 056